

CAN 2027 : Burundi-Algérie (14h)
**Les Verts pour
maintenir le cap**
PAGE 13



Sécurité de l'Armée
**Le général Maach Noureddine
installé dans ses fonctions**
PAGE 16

CRÉSUS

QUOTIDIEN
www.cresus.dz In medio stat virtus

ATTAF À LA TRIBUNE
DE LA 81^e SESSION DE L'ONU

Le monde ne manque pas de règles, il manque de confiance

PAGES 2 et 3



À la tribune des Nations unies, Ahmed Attaf n'a pas dressé le traditionnel inventaire des crises internationales. De Ghaza au Sahara occidental, du Sahel à la Libye, jusqu'à la bataille naissante autour de l'intelligence artificielle, le chef de la diplomatie algérienne a défendu une même idée : l'ordre international perd sa crédibilité lorsque le droit varie selon les États auxquels il s'applique.

● Elle fait du développement durable son choix : **L'Algérie se raconte aussi à New York**

Peine de mort, incendies volontaires,
crimes contre les enfants

**Ce que prévoit la
réforme du Code pénal**

PAGE 3



Tebboune attendu en Grèce
**Alger et Athènes accélèrent
leur rapprochement**

PAGE 5



Élections locales
**Informers sans orienter
le choix de l'électeur**

PAGE 4



ÉDITO

CONFIANCE PORTÉE DISPARUE

Par S. Méhalla

Attaf est monté à la tribune pour parler de confiance. À l'ONU. Oui, à l'ONU. Autant parler de sobriété dans un bar. La grande boutique internationale fonctionne admirablement. Elle fabrique de la résolution au kilomètre, conditionne de la condamnation en gros et livre de la «profonde préoccupation» dans le monde entier. Pour les résultats, le service après-vente est momentanément indisponible. Attaf demande une ONU plus juste. L'Afrique aussi demande. Depuis longtemps. Cinquante-quatre pays patientent devant le Conseil de sécurité comme devant une administration un jeudi en fin d'après-midi. «Votre dossier est important pour nous.» Surtout ne raccrochez pas. Puis vient Ghaza et le droit international sort son costume de cérémonie. Pendant que les civils meurent, les chancelleries sont «vivement préoccupées». Encore deux ou trois mille morts et elles pourraient devenir «extrêmement préoccupées». Tremblez ! Au Sahara occidental, Attaf commet alors une grossièreté diplomatique. Il ressort le droit à l'autodétermination. Quelle manie de relire les vieux textes ! Il ajoute que le temps ne transforme pas un fait accompli en légalité. Catastrophe. Si même les décennies ne blanchissent plus les dossiers où va la diplomatie ? Au Sahel, autre insolence algérienne. Attaf prétend que pour combattre le terrorisme, il faudrait aussi combattre la pauvreté, l'exclusion et le sous-développement. Quelle idée ! Alors que depuis des années, le monde avait trouvé tellement plus simple. Envoyer des soldats, organiser une conférence sur l'échec des soldats, puis organiser une conférence sur la conférence. Et voilà l'Algérie. Tanmiya moustadama. Développement durable. Ici, attention ! Impossible de bombarder le problème avec un communiqué. Le développement doit finir dans l'emploi, l'école, l'hôpital, le logement et l'assiette. Le citoyen possède d'ailleurs un très mauvais défaut. Il consulte rarement les rapports avant de regarder son portefeuille. Attaf parle enfin d'intelligence artificielle et demande que l'Afrique ne devienne pas le consommateur docile des cerveaux électroniques fabriqués ailleurs. Elle a raison de se dépêcher. Après lui avoir vendu ses machines, ses logiciels et ses plateformes, le monde développé pourrait bientôt lui vendre l'algorithme chargé de lui expliquer pourquoi elle reste sous-développée. Attaf voulait restaurer la confiance. Excellente idée. Reste maintenant à retrouver où l'ONU l'avait rangée.

S. M.

ATTAF À LA TRIBUNE DE LA 81^e SESSION DE L'ONU

LE MONDE NE MANQUE PAS DE RÈGLES, IL MANQUE DE CONFIANCE

À la tribune des Nations unies, Ahmed Attaf n'a pas dressé le traditionnel inventaire des crises internationales. De Ghaza au Sahara occidental, du Sahel à la Libye, jusqu'à la bataille naissante autour de l'intelligence artificielle, le chef de la diplomatie algérienne a défendu une même idée : l'ordre international perd sa crédibilité lorsque le droit varie selon les États auxquels il s'applique.

Synthèse S. MÉHALLA

Derrière le discours apparaît surtout une Algérie qui cherche à donner une cohérence globale à sa doctrine diplomatique.

Il y avait mille façons de parler du monde tel qu'il va mal. Ahmed Attaf a choisi de commencer par une question presque embarrassante pour l'institution devant laquelle il s'exprimait : comment restaurer la confiance ?

La question paraît simple. Elle est redoutable. Parler de confiance devant l'Assemblée générale des Nations unies revient nécessairement à parler de ceux qui l'ont perdue, des raisons pour lesquelles ils ne croient plus aux mécanismes internationaux et, surtout, de cette impression grandissante que le droit international possède parfois plusieurs vitesses. C'est précisément là qu'Attaf installe le cœur politique de son intervention. Pour Alger, le problème du monde n'est pas l'absence de règles. Les règles existent. Les conventions existent. Les résolutions existent. Les institutions existent. Ce qui vacille, c'est la conviction qu'elles s'imposent réellement à tous.

UNE ONU QUI PORTE ENCORE LE MONDE D'HIER

Le premier réquisitoire vise donc l'architecture internationale elle-même. Comment demander aux peuples de croire au multilatéralisme, interroge en substance Attaf, lorsque certaines de ses institutions continuent de reproduire les rapports de force hérités d'une époque révolue ? Le Conseil de sécurité devient naturellement le symbole de cette contradiction. L'Afrique représente plus de un milliard d'habitants et 54 États membres des Nations unies. Elle ne dispose pourtant d'aucun siège permanent au Conseil de sécurité. Pour Alger, cette situation n'est plus seulement une anomalie institutionnelle. Elle constitue une injustice historique qu'il faut corriger. D'où le soutien réaffirmé à la position africaine commune réclamant une représentation permanente du continent avec de véritables prérogatives. Mais Attaf va plus loin. Réformer l'ONU ne consiste pas simplement à ajouter quelques fauteuils autour d'une table. Cela suppose de s'attaquer à ce qui mine aujourd'hui sa crédibilité. La sélectivité dans l'application du droit international. Et c'est ici que Ghaza entre brutalement dans le discours.

GHAZA OU L'ÉPREUVE DU RÉEL

La Palestine n'est pas présentée comme un dossier supplémentaire de politique étrangère. Elle devient un test. Un test de la capacité du système international à appliquer les principes qu'il proclame. Alger refuse surtout que les morts, les destructions et les souffrances civiles finissent par devenir une sorte de décor permanent de l'actualité mondiale. Le danger est aussi là. Lorsque l'exceptionnel devient quotidien, l'indignation elle-même finit par



s'user. L'Algérie réaffirme donc son soutien à l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain avec Al-Qods pour capitale. Mais le raisonnement dépasse la Palestine.

Attaf condamne également les atteintes à la souveraineté de pays de la région, notamment la Syrie et le Liban, et replace la question du Golfe dans le même cadre. Les populations ne peuvent éternellement payer le prix de confrontations et de calculs stratégiques qui les dépassent. Le principe défendu par Alger devient alors lisible : la souveraineté ne peut être sacrée ici et négociable ailleurs.

SAHARA OCCIDENTAL, LE PASSAGE LE PLUS POLITIQUE

Puis vient le Sahara occidental. Et c'est probablement le passage où chaque mot compte le plus. Attaf réaffirme la lecture algérienne du conflit. Il s'agit d'une question de décolonisation dont le règlement doit rester inscrit dans le cadre des Nations unies et du droit à l'autodétermination. Mais son intervention contient également une ouverture politique. Alger se prononce en faveur d'un processus de négociation entre les parties et insiste sur la nécessité d'un engagement de bonne foi conduisant à une solution politique juste, durable et acceptable. Une ouverture, donc, mais assortie de lignes rouges. Pas de solution imposée. Pas de contournement du cadre onusien. Pas de marginalisation du Front Polisario. Et surtout, pas de transformation du fait accompli en droit par la simple action du temps. C'est sans doute l'une des idées les plus fortes de l'intervention. Cinquante ans ne suffisent pas à transformer automatiquement une situation politique en vérité juridique. Attaf rattache également à cette lecture la présence depuis plus d'un demi-siècle de réfugiés sahraouis en Algérie. Pour Alger, leur situation ne peut être traitée comme un simple problème humanitaire détaché de l'origine politique du conflit. Derrière le Sahara occidental apparaît ainsi une doctrine beaucoup plus large. Le temps ne règle pas nécessairement les conflits. Il peut simplement les rendre plus vieux.

AU SAHEL, LE FUSIL NE SUFFIT PLUS

Le discours prend ensuite la direction du Sud. Et là encore, Attaf tente de rompre avec une lecture exclusivement sécuritaire. Le Sahel concentre terrorisme, pauvreté, trafics, criminalité organisée, fragilité institutionnelle et sous-développement. Croire qu'un seul de ces problèmes pourrait être traité indépendamment des autres relève, pour Alger, de l'illusion. On peut gagner une bataille militaire et perdre politiquement un territoire. On peut neutraliser un groupe armé et retrouver quelques années plus tard les mêmes causes produisant de nouveaux combattants. La doctrine défendue est donc celle du couple sécurité-développement. Lutte antiterroriste, dialogue politique, réconciliation, investissements et développement économique doivent avancer ensemble. Avec une constante supplémentaire, le respect de la souveraineté des États. Ce n'est pas un détail. Dans un Sahel devenu depuis plusieurs années un terrain de compétition entre puissances étrangères, Alger cherche à présenter une troisième voie. Accompagner plutôt que tutéliser.

LIBYE, SEIZE ANNÉES POUR COMPRENDRE

La Libye fournit presque naturellement l'exemple suivant. Seize années de crise n'ont pas produit l'État stable que promettaient, autrefois, les interventions et les multiples médiations. Attaf en tire une conclusion connue de la diplomatie algérienne. Aucune architecture politique durable ne peut être construite à la place des Libyens. Dialogue interlibyen, réconciliation nationale, réunification des institutions et accompagnement des Nations unies constituent donc les piliers défendus par Alger. Mais le ministre désigne également un facteur aggravant. Les ingérences étrangères. Autrement dit, on ne peut prétendre éteindre un incendie lorsque plusieurs acteurs continuent d'y apporter leur propre combustible. Même principe pour le Soudan et le Yémen : préserver les États, favoriser les solutions politiques et rendre aux sociétés concernées la maîtrise de leur avenir.

ET PUIS ATTAFF PARLE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

C'est probablement le virage le plus intéressant du discours. Après les guerres, les frontières et les conflits de souveraineté, Attaf regarde vers une autre bataille. Celle de la technologie. La fracture de demain pourrait être numérique. L'Afrique a raté une partie des grandes révolutions industrielles. Elle ne peut, selon Alger, se permettre de regarder passer celle de l'intelligence artificielle. Le risque est immense. Devenir un continent de consommateurs de technologies conçues, maîtrisées, hébergées et réglementées ailleurs. Attaf appelle donc à investir dans la formation, la recherche, les capacités numériques et le capital humain africain. L'enjeu dépasse l'économie. Celui qui maîtrise la donnée, les infrastructures numériques, les algorithmes et l'intelligence artificielle disposera demain d'une partie de la puissance que procuraient hier le pétrole, l'industrie ou les grandes routes commerciales. La question posée par Alger est finalement très simple : l'Afrique participera-t-elle à cette révolution ou se contentera-t-elle de l'acheter ?

LE FIL ROUGE ALGÉRIEN

C'est en rapprochant toutes ces séquences que le discours prend véritablement son sens. Palestine. Sahara occidental. Sahel. Libye. Réforme du Conseil de sécurité. Développement africain. Intelligence artificielle. À première vue, tout les sépare. Attaf tente au contraire de tout relier. Par la souveraineté. Par le droit des peuples. Par le refus des ingérences. Par la réforme du multilatéralisme. Par la conviction que la sécurité sans développement fabrique seulement des accalmies. Et surtout par cette exigence répétée d'un droit international qui ne change pas de définition en fonction du passage de celui auquel il s'applique. C'est probablement là que se trouve le véritable message politique adressé depuis New York. L'Algérie ne prétend évidemment pas pouvoir réparer à elle seule le système international. Elle cherche plutôt à se positionner parmi les États qui réclament sa transformation, particulièrement au nom de l'Afrique et du Sud global. Et Attaf termine là où il avait commencé. La confiance. Elle ne reviendra pas avec davantage de communiqués. Elle ne se décrète pas dans les résolutions. Elle ne se négocie pas dans les couloirs. Elle revient lorsque les mots et les actes cessent de se contredire. Lorsque la même règle vaut pour le puissant et pour le faible. Lorsque la paix signifie davantage qu'une simple pause entre deux guerres. Et lorsque l'ONU redevient, aux yeux des peuples, autre chose que le théâtre où les rapports de force viennent chercher une légitimité. Car au fond, le monde ne souffre peut-être pas d'un manque de principes. Il souffre de ne plus croire que ses principes valent pour tout le monde.

S. M

PEINE DE MORT, INCENDIES VOLONTAIRES, CRIMES CONTRE LES ENFANTS Ce que prévoit la réforme du Code pénal

Le projet de réforme du Code pénal prévoit un durcissement majeur des sanctions contre certaines formes de criminalité. Le texte introduit notamment la peine de mort dans plusieurs cas d'incendies volontaires et de crimes graves contre les enfants, tout en excluant les circonstances atténuantes pour certaines infractions.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté, hier après-midi, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal. La présentation s'est déroulée en séance publique, sous la présidence de la présidente de l'APN, Khalida Boufeddache, en présence de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Selon le ministre, le texte vise à renforcer la réponse pénale face à certaines formes de criminalité considérées comme particulièrement graves, notamment les incendies volontaires et les atteintes aux enfants. Parmi les principales mesures annoncées figure l'introduction de la peine de mort dans plusieurs cas définis par le projet de loi. Présentant le premier axe du projet, Lotfi Boudjemaa a insisté sur les conséquences des incendies ayant touché plusieurs régions du pays ces dernières années. Il a notamment évoqué les pertes humaines ainsi que les dommages causés aux forêts, aux terres agricoles, à l'environnement et à l'économie nationale. Le projet prévoit la peine de mort pour les personnes qui mettent volontairement le feu à des forêts, maquis, champs, arbres, bois ou autres matériaux forestiers, dans certaines circonstances prévues par le texte. La même peine serait également prévue lorsque l'incendie volontaire vise des biens publics ou privés sur instigation ou au profit



d'un État étranger ou d'une partie étrangère, notamment dans le cadre d'actes qualifiés de trahison ou de collaboration avec une puissance étrangère. Le dispositif concerne également les incendies commis dans le cadre d'une organisation criminelle, ou lorsqu'ils ont pour objectif ou pour conséquence de porter atteinte à l'ordre public, à l'unité nationale, à la stabilité ou au fonctionnement normal des institutions, à l'économie nationale ou encore à l'environnement et aux ressources forestières, végétales, animales ou agricoles.

INSTIGATEURS, FINANCEURS ET COMPLICES DANS LE VISEUR
Le ministre a précisé que les nouvelles dis-

positions ne concerneraient pas uniquement les auteurs matériels des incendies. Le projet prévoit également des sanctions à l'encontre de ceux qui incitent, encouragent, financent, organisent, facilitent ou participent à la préparation ou à la commission de ces actes. Ces dispositions pourraient notamment s'appliquer lorsque ces activités sont réalisées au moyen des technologies de l'information et de la communication ou des réseaux sociaux. Selon le ministre, cette évolution de la législation répond à la nécessité d'adapter le droit pénal à l'évolution des modes opératoires utilisés dans certaines formes de criminalité.

PROTECTION RENFORCÉE DES ENFANTS

Le deuxième volet majeur du projet porte sur le renforcement de la protection pénale des enfants. Le texte prévoit la peine de mort pour l'enlèvement d'un enfant, quelle que soit la méthode employée, ainsi que pour certains actes particulièrement graves commis contre lui, notamment les faits de torture, d'agression ou de sévices, selon les conditions définies par le projet. Le ministre a présenté ces dispositions comme une réponse à la multiplication, ces dernières années, des faits criminels visant des enfants et comme un moyen de renforcer le cadre juridique de leur protection.

PAS DE CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Autre disposition annoncée : les personnes condamnées pour les faits relevant des catégories visées par le projet, notamment certaines infractions liées aux incendies et aux atteintes graves aux enfants, ne pourraient pas bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal, conformément aux nouvelles dispositions envisagées. Dans son intervention, le ministre a également rappelé que le Code pénal constitue l'un des principaux instruments de protection de la société, tout en soulignant le principe de légalité des délits et des peines consacré par la Constitution.

I. Kherrane

ELLE FAIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SON CHOIX L'Algérie se raconte aussi à New York

Après les conflits, les crises régionales et les grands dossiers diplomatiques, Ahmed Attaf change de registre. À la tribune de l'ONU, il quitte un instant les urgences du monde pour parler de l'Algérie, de son modèle de développement et de ce qu'elle veut devenir. À quoi sert, en effet, la stabilité si elle ne produit pas du développement, et à quoi sert le développement s'il ne change pas la vie des citoyens ? C'est ici qu'apparaît l'autre visage du discours algérien à l'ONU. Sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, explique Attaf, l'Algérie veut être actrice des transformations mondiales et non les subir. L'ambition affichée est celle d'une économie plus productive et diversifiée, moins enfermée dans la seule logique de ses ressources naturelles, où la connaissance, la science et le savoir doivent prendre davantage de place. Attaf introduit alors le développement durable, la «tanmiya moustadama», non comme une formule de circonstance destinée à l'ONU, mais comme un choix national. Il rappelle son ancrage dans la Constitution de 2020 et l'article autour des dimensions sociale, économique et environnementale. Mais le passage le plus intéressant vient ensuite. L'Algérie a présenté en 2026 son rapport national volontaire sur les 17 Objectifs de développement durable. Attaf aurait pu s'abriter derrière les chiffres, les taux et les indicateurs. Il préfère déplacer le curseur. Pour lui, la véritable mesure du développement est ce que les politiques publiques changent dans la vie quotidienne. C'est là que le discours diplomatique touche presque à la politique intérieure. Parler de développement durable depuis New York revient aussi à parler d'emploi,



de logement, de santé, d'école, d'infrastructures, d'environnement et, plus largement, de la capacité de l'État à convertir ses ressources en amélioration concrète des conditions de vie. Autrement dit, les statistiques peuvent raconter une progression. Le citoyen, lui, la mesure autrement. Dans son salaire. Dans son logement. Dans son accès aux soins. Dans les perspectives offertes à ses enfants. Dans la qualité des services publics. Dans sa capacité à se projeter dans l'avenir. C'est probablement là que le propos d'Attaf devient le plus politique. Le développement n'a de sens que lorsqu'il devient une dignité perceptible dans la vie ordinaire. Le message adressé à l'extérieur rejoint donc une exigence intérieure. L'Algérie veut présenter sa stabilité comme un capital, ses ressources comme un levier et la diversification de son économie comme l'étape suivante. Mais elle sait éga-

lement que cette ambition sera jugée moins sur les discours internationaux que sur ses résultats visibles. Attaf élargit ensuite le cadre. Alger ne conçoit pas son développement comme une île au milieu d'un environnement régional fragilisé. Une Algérie, qui avance dans un Sahel, qui s'effondre resterait vulnérable. Une économie nationale qui se transforme au milieu d'un continent insuffisamment intégré rencontrerait rapidement ses propres limites. Le développement algérien rejoint donc le projet africain. Et c'est précisément ici qu'Attaf introduit un sujet qui pourrait décider d'une partie de l'avenir du continent : l'intelligence artificielle. Son avertissement est clair. L'Afrique ne peut pas regarder passer la révolution de l'IA comme elle a regardé passer une partie des précédentes révolutions industrielles et technologiques.

Le continent ne peut se satisfaire d'importer les machines, les logiciels et les algorithmes conçus ailleurs. Car derrière l'intelligence artificielle se joue déjà une nouvelle distribution de la puissance mondiale. Ceux qui maîtriseront les données, les infrastructures numériques, la recherche, les capacités de calcul et les algorithmes disposeront demain d'un avantage comparable à celui qu'offraient hier l'industrie lourde, l'énergie ou les grandes routes commerciales. Pour l'Afrique, le risque est donc celui d'une nouvelle dépendance. Après la fracture industrielle, la fracture financière et la fracture numérique pourrait venir la fracture algorithmique. D'où l'appel d'Attaf à investir dans l'homme africain, dans la formation scientifique, dans les capacités numériques et dans une gouvernance internationale de l'intelligence artificielle qui ne réserve pas ses bénéfices aux nations technologiquement les plus avancées. Le passage consacré au développement durable n'est donc pas une parenthèse dans le discours. Il en complète la logique. Attaf avait commencé par demander comment restaurer la confiance dans le système international. Il finit par rappeler qu'un État construit aussi sa crédibilité par sa capacité à transformer la stabilité en développement, le développement en progrès social et ses ressources en avenir. Pour l'Algérie, c'est peut-être là que commence le véritable test. Non pas seulement être entendue dans le monde. Mais montrer, chez elle, ce que ses choix peuvent produire.

S. M.

ÉLECTIONS LOCALES

Informers sans orienter le choix de l'électeur

L'enjeu est aussi de consolider les passerelles entre institutions et médias.

Une journée d'étude intitulée «Médias et les élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente» s'est ouverte, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, du président de l'Anie, Saad Arous, de membres du gouvernement, de représentants d'instances nationales, de directeurs d'établissements du secteur de la communication, ainsi que d'universitaires et de spécialistes. Les organisateurs la présentent comme la première rencontre de cette ampleur, de cette nature et de cette portée dans l'histoire de l'Algérie indépendante. Son objectif est de permettre aux journalistes d'acquérir des connaissances juridiques et médiatiques liées au processus électoral.

UNE COUVERTURE AU PLUS PRÈS DU CITOYEN

À deux mois des élections locales du 28 novembre 2026, Saad Arous a plaidé, lors de son allocution, pour un renforcement de la coopération avec les médias et pour un accompagnement inscrit dans la durée. Il a appelé à une couverture «plus approfondie et spécialisée», au plus près des préoccupations du citoyen au niveau local, propre à éclairer les procédures, les échéances et les différentes étapes du processus, fondée sur la vérification de l'information, le professionnalisme et le respect de la liberté du choix électoral. Selon le président de l'Anie, la



réussite d'un scrutin ne dépend pas seulement de la qualité de son organisation, mais aussi de la capacité du citoyen à en comprendre les étapes, à connaître les règles qui l'encadrent et à accéder en temps opportun à une information fiable. Tout en saluant le rôle des médias publics et privés lors des précédentes échéances, il a appelé à franchir un nouveau cap dans l'accompagnement médiatique des prochaines élections locales. Il a souhaité que cette journée marque le lancement d'un mécanisme permanent d'échange avec les professionnels afin d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et d'y répondre.

PRÉSERVER LE LIBRE CHOIX

Arous a insisté sur le rôle des médias dans l'accompagnement du citoyen tout au long du processus électoral, tout en soulignant la

nécessité de préserver le libre choix de l'électeur. L'information électorale doit, à ses yeux, aider le citoyen à comprendre les étapes du scrutin sans chercher à orienter sa décision : il a invité à privilégier les faits, à favoriser le débat et à éviter toute démarche susceptible d'influencer la volonté de l'électeur. La liberté du choix est, a-t-il souligné, indissociable d'une information fiable, vérifiée et présentée dans son contexte. Évoquant les mutations du paysage médiatique, il a relevé l'accélération de la circulation de l'information avec l'essor des plateformes numériques et du téléphone portable.

RIGUEUR À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Cette évolution, a-t-il estimé, accroît la responsabilité des professionnels des médias. Le défi ne réside plus seulement dans l'accès

à l'information, mais dans sa vérification, sa contextualisation et sa restitution rigoureuse. Il a rappelé plusieurs exigences : distinguer information et opinion, respecter les personnes et la vie privée, s'interdire la diffamation, vérifier les données et garantir l'égalité des chances dans la couverture. Le président de l'Anie a enfin souligné que les locales constituent une échéance nationale et sociétale, qui ne relève pas de la seule responsabilité de l'Anie, du ministère de la Communication, des partis ou des candidats. Chaque institution et chaque acteur impliqué, a-t-il relevé, assument une part de responsabilité dans la préparation et l'accompagnement de l'échéance. Il a mis en avant la coordination entre l'Anie, le ministère et les différents organismes concernés, afin de réunir les conditions d'un bon déroulement du scrutin du 28 novembre,

et réaffirmé la volonté de l'Autorité de maintenir un dialogue permanent avec la famille de la presse, estimant que la confiance repose sur la communication, la clarté et la fiabilité de l'information. Arous a appelé à faire de cette journée le point de départ d'une coopération appelée à se poursuivre au-delà de la rencontre, à travers l'échange d'informations, d'expériences et de propositions. Il a souhaité que les travaux débouchent sur des recommandations «pratiques et concrètes», susceptibles d'accompagner la préparation des élections locales et de renforcer la coopération entre l'Anie, le ministère de la Communication et les professionnels des médias. Le programme comprend sept conférences, animées par des universitaires, des cadres de l'Anie, du ministère de la Communication et celui de la Justice : quatre portent sur les aspects juridiques, trois sur les aspects médiatiques, notamment la campagne électorale et ses règles, la pratique journalistique entre sensationnalisme et déontologie, et le rôle des médias dans le renforcement de la participation et de la conscience électorales. L'après-midi, trois ateliers animés par des universitaires porteront sur l'éthique professionnelle et la vérification de l'information, le journalisme de données électorales, et les spécificités des médias locaux en période d'élections. La journée s'achèvera par des recommandations pratiques et un hommage aux participants.

Assia M.

GUERRES ÉLECTRONIQUES L'alerte de Bouslimani

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a estimé, hier, que l'accompagnement médiatique des élections locales de 2026 s'élève «au rang de devoir national», face à ce qu'il qualifie de «guerres électroniques systématiques». Il s'exprimait à l'ouverture d'une journée d'étude organisée avec l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal. Selon Bouslimani, ces campagnes cherchent à attiser les dissensions et à détourner les jeunes de leur attachement à la patrie. Il a appelé la presse à fermer la porte aux fausses informations, à renforcer le front intérieur et à mettre en valeur les projets stratégiques en cours. Il a cité la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, décrite comme un axe logistique exceptionnel reliant le pays à sa profondeur africaine et confortant sa souveraineté économique. Le ministre a souligné le caractère inédit de ces élections, les premières organisées selon le nouveau découpage territorial de 69 wilayas. Il y voit l'occasion pour les

médias nationaux de démontrer leur capacité à assurer une couverture «professionnelle, intègre et responsable». Il a inscrit ses propos dans le programme du président Abdelmadjid Tebboune et rappelé les réformes juridiques et institutionnelles engagées depuis 2019 : moralisation de la vie politique, éloignement de «l'argent sale» des scrutins, élargissement de la participation des femmes et des jeunes.

IMPARTIALITÉ ET DÉONTOLOGIE : UN «TRAIT D'UNION NEUTRE»

Le ministre a assigné aux médias un rôle de «trait d'union neutre» entre électeurs et élus. Ils doivent relayer l'information de manière objective et fiable, présenter les programmes des candidats et les détails du processus électoral, et veiller à la transparence des urnes dans le respect de l'éthique professionnelle. Le département de la Communication dit travailler au renforcement du cadre juridique et à la mise en place d'une

formation spécialisée. L'objectif est que les journalistes exercent «en toute liberté responsable», à égale distance de tous les candidats. Bouslimani a rappelé que les garanties constitutionnelles protègent le journaliste contre toute pression dans l'exercice de son métier, dans le cadre de la loi.

UN APPEL À LA SOCIÉTÉ CIVILE

Désignant les médias et l'Anie comme «acteurs centraux et complémentaires» du processus, le ministre a insisté sur la contribution nécessaire des autres partenaires, en particulier de la société civile. Il a aussi souhaité que les candidats qui obtiendront la confiance des citoyens s'en montrent dignes, en portant la voix de la population et en accélérant le développement local, «dans le respect de l'égalité, de la solidarité et du service de l'intérêt général».

A. M.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TEBBOUNE ATTENDU EN GRÈCE

Alger et Athènes accélèrent leur rapprochement

Forum d'affaires, investissements, agriculture, liaison aérienne et diplomatie parlementaire : l'Algérie et la Grèce veulent donner un nouvel élan à leurs relations historiques.

La visite officielle à Alger du président du Parlement grec marque une nouvelle étape dans les relations algéro-grecques. Reçu par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le responsable grec s'est également entretenu avec le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, et la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedeche. Au cœur des échanges : le renforcement de la coopération économique. Abdelmadjid Tebboune a proposé la tenue d'un forum d'affaires algéro-grec pour encourager les investissements grecs en Algérie. Le chef de l'État a également insisté sur le transfert de savoir-faire grec dans l'agriculture. A cet égard, Abdelmadjid Tebboune a exprimé son souhait de voir organiser un forum d'affaires algéro-grec destiné à encourager les investissements grecs en Algérie. Le chef de l'État a également souligné l'intérêt d'un transfert de savoir-faire grec dans le secteur agricole. Autre annonce : les procédures nécessaires à l'ouverture d'une liaison aérienne entre Alger et Athènes devraient être achevées avant la fin de 2026.

Le président de la République a, par ailleurs, accueilli favorablement l'invitation à s'exprimer devant l'Assemblée plénière du Parlement grec à l'occasion de sa prochaine visite officielle à Athènes.

UN MÉMORANDUM ENTRE LES DEUX PARLEMENTS

La diplomatie parlementaire s'est imposée



comme un axe majeur des discussions. Au Conseil de la Nation, Azouz Nasri a rappelé les liens historiques entre l'Algérie et la Grèce, ainsi que le soutien apporté par Athènes à la lutte de libération algérienne. Le président du Conseil de la Nation a également souligné les opportunités offertes aux entreprises grecques par la stabilité de l'Algérie, son cadre législatif et son environnement sécuritaire. Il a appelé la Grèce à contribuer davantage au rapprochement entre l'Algérie et l'Union européenne. Les échanges ont également porté sur plusieurs dossiers internationaux, notamment le Sahara occidental et la Palestine. Nasri a plaidé pour le respect des résolutions des Nations unies et l'acheminement de l'aide humanitaire vers Gaza.

À l'issue de la rencontre, un mémorandum de coopération entre les deux Parlements a été signé. Le président du Parlement grec a, pour sa part, appelé à dépasser le cadre protocolaire pour faire de la diplomatie parlementaire un véritable levier du rapprochement entre Alger et Athènes.

ÉNERGIE, TRANSPORT MARITIME ET TOURISME

Le responsable grec a salué une Algérie « sûre et stable » dans une région sous fortes tensions, estimant que cette stabilité favorisait l'élargissement de la coopération dans l'énergie, le transport maritime, l'éducation, la culture et le tourisme. Il a également souligné l'intensité des contacts entre les ministres des Affaires étrangères grec et

algérien, Giorgos Gerapetritis et Ahmed Attaf. Athènes entend enfin accompagner Alger dans ses relations avec l'Union européenne, en contribuant à faciliter le rapprochement et en mettant en avant le rôle de l'Algérie comme facteur de stabilité régionale.

LA QUESTION PALESTINIENNE AU CŒUR DES ÉCHANGES

La situation au Moyen-Orient a également été abordée lors des entretiens. Le président du Parlement grec a rappelé le soutien de son institution à la solution à deux États, affirmant que cette position demeurerait inchangée. Il a parallèlement distingué la condamnation du terrorisme du Hamas de la protection des populations civiles, dénonçant les victimes civiles et les enfants tués dans le conflit.

La question de l'aide humanitaire à Gaza a également été évoquée, le responsable grec affirmant que le Parlement avait récemment accueilli et pris en charge des enfants palestiniens et déplorant que l'aide médicale envoyée n'ait pas pu parvenir à destination. Au-delà des dossiers politiques, la visite a été placée sous le signe de l'histoire. La délégation grecque s'est recueillie au Monument des Martyrs et a visité le Musée des Martyrs, tandis que le président du Parlement grec a rendu hommage à la mémoire des combattants algériens de la guerre de Libération.

Smail Rouha

CONSULTATIONS POLITIQUES ALGÉRO-ESPAGNOLES

Madrid prépare le prochain acte

La relation algéro-espagnole poursuit sa relance. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a coprésidé lundi à Madrid, avec son homologue espagnol Diego Martinez Belío, une nouvelle session des consultations politiques entre les deux pays.

Au menu de cette rencontre : l'état des relations bilatérales, la préparation des prochaines échéances et plusieurs dossiers régionaux et internationaux. Les deux parties ont relevé la dynamique enregistrée récemment dans les relations entre Alger et Madrid, notamment depuis la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, en Algérie le 20 juillet dernier, à l'in-

visitation du président Abdelmadjid Tebboune.

LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU EN LIGNE DE MIRE

Cette nouvelle séquence diplomatique intervient à l'approche de la 8e Réunion de haut niveau algéro-espagnole, qui doit se tenir prochainement à Madrid. Les préparatifs de ce rendez-vous ont constitué l'un des principaux volets des discussions. Alger et Madrid ont notamment examiné plusieurs projets d'accords et de mémorandums d'entente dont la signature est envisagée à l'occasion de cette réunion. L'objectif affiché est de consolider les acquis de la coopération et d'identifier de nouveaux axes de

partenariat. Les deux parties ont également évoqué la récente rencontre entre le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue espagnol José Manuel Albares, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

L'INVESTISSEMENT AU CŒUR DU VOLET ÉCONOMIQUE

Le volet économique a également occupé une place importante dans les échanges. Les deux délégations ont relevé la progression des échanges commerciaux et souligné la nécessité de renforcer l'investissement productif en

Algérie. Les opportunités offertes par le marché algérien ainsi que les dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement ont été mises en avant pour encourager davantage la présence des entreprises espagnoles.

Les discussions ont par ailleurs porté sur les relations entre l'Algérie et l'Union européenne, avec un intérêt particulier pour les moyens de donner une nouvelle impulsion au partenariat euro-algérien.

PALESTINE, SAHARA OCCIDENTAL ET SAHEL AU MENU

Au-delà du cadre bilatéral, les consultations ont permis aux deux délégations d'échanger sur

plusieurs crises et dossiers régionaux. Les développements au Moyen-Orient, notamment la question palestinienne, ont figuré parmi les principaux sujets abordés.

Le Sahara occidental, la situation au Sahel et en Libye ainsi que l'avenir du partenariat euro-méditerranéen ont également été examinés.

À l'issue de la rencontre, Alger et Madrid ont affiché leur volonté de maintenir cette dynamique et d'intensifier leur coordination. La prochaine Réunion de haut niveau devrait ainsi constituer un nouveau test pour la consolidation du rapprochement engagé entre les deux capitales.

S.R.

Travaux publics

Djellaoui met le CTPP sous pression

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a appelé à renforcer les performances de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTPP), notamment dans les études et les expertises techniques.

Lors d'une réunion de coordination consacrée aux programmes de l'organisme, le ministre a demandé de prendre les mesures nécessaires pour accélérer le rythme de tra-

vail et achever les opérations dans les délais, conformément aux normes internationales. La réunion a également permis d'examiner l'état d'avancement des projets et contrats en cours, ainsi que les dossiers liés aux investissements. Djellaoui a, à ce titre, insisté sur le renforcement des mécanismes de suivi et l'amélioration de l'efficacité du CTPP dans l'accomplissement de ses missions de service public.

Finances

Assad prépare son entrée en Bourse

Le groupe tunisien Assad prépare l'introduction de sa filiale algérienne Batteries Assad Algérie à la Bourse d'Alger. Le dossier a été examiné, hier, à Alger, lors d'une réunion du guichet unique du marché financier, présidée par le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, indique un communiqué de l'institution financière.

Spécialisée dans la fabrication et la distribution de batteries automobiles, la filiale est soumise au droit algérien. Sa maison mère, fondée en 1938 et cotée à la Bourse de Tunis depuis 2005, est active dans les secteurs automobile, industriel et de la transition énergétique. La réunion a porté sur les conditions et procédures réglementaires nécessaires à l'accès au marché financier et à une éventuelle cotation à Alger.

HAITHAM AL GHAI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPEP «Le marché ne se construit pas avec des déclarations»

Dix ans après l'accord d'Alger, l'Opep réaffirme le rôle moteur de l'Algérie dans la stabilité du marché pétrolier.

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a affirmé que la stabilité du marché ne se construit pas uniquement à travers des déclarations, mais repose sur la confiance, les mécanismes établis et la volonté des Etats de se mobiliser lorsque les circonstances l'exigent. Il a également adressé ses vifs remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien et ses «orientations pertinentes».

Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le secrétaire général de l'Opep s'est dit «très heureux» d'être présent en Algérie pour commémorer le 10e anniversaire de l'accord d'Alger, soulignant que cet événement constitue également une occasion de saluer le rôle de l'Algérie et son soutien «constant et indéfectible» à l'Organisation.

Il a, à cette occasion, exprimé sa «profonde gratitude» au président Abdelmadjid Tebboune pour «son leadership, son rôle, son soutien et ses orientations pertinentes» dans l'accomplissement de la mission de l'Opep. Il a également salué le gou-



vernement algérien pour son engagement constant en faveur du dialogue et de la stabilité des marchés pétroliers mondiaux.

Le responsable de l'Opep a, par ailleurs,

remercié le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, pour son soutien et son rôle dans la conduite des travaux de l'Organisation.

«Dix ans après, l'accord d'Alger demeure une leçon pour l'histoire», a-t-il souligné, rappelant que la stabilité du marché repose sur la confiance, les mécanismes établis et la volonté des Etats de se mobiliser collectivement lorsque les circonstances deviennent difficiles.

Il a également relevé que l'investissement, la sécurité des approvisionnements et la stabilité économique sont étroitement liés à la stabilité induite par l'accord Opep+. Selon lui, le besoin de dialogue n'a pas diminué, bien au contraire, «il est devenu plus important que jamais».

LE RÔLE DE L'ALGÉRIE SALUÉ

En conclusion, le secrétaire général de l'Opep a renouvelé sa «profonde gratitude, ses remerciements et son appréciation» à l'Algérie, à sa direction et à son peuple, pour l'invitation à participer à la commémoration de cet anniversaire.

Il a enfin estimé que l'accord d'Alger rappelle que «même dans les moments les plus difficiles, la coopération reste possible», soulignant que cet enseignement constitue l'un des principaux héritages à retenir à l'occasion du dixième anniversaire de l'accord d'Alger.

HYDROGÈNE, INDUSTRIE, INFRASTRUCTURES : L'Autriche à l'offensive à Alger

Le ministre fédéral autrichien de l'Économie, de l'Énergie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, est attendu à Alger, dans le cadre d'une mission économique autrichienne, prévue du 29 septembre au 2 octobre, également en Tunisie.

Organisée par Advantage Austria, l'organisme officiel de promotion du commerce extérieur de la Chambre économique fédérale autrichienne, cette mission réunira 22 entreprises autour de plusieurs secteurs stratégiques.

Énergie verte, hydrogène, énergies renouvelables, infrastructures, coopération industrielle et technologies environnementales seront au cœur des échanges.

La délégation, conduite par Jochen Danninger, secrétaire général de la Chambre écono-

mique fédérale d'Autriche, participera notamment à un forum économique, à des rencontres B2B, à des réunions de haut niveau et à des visites d'entreprises.

L'objectif est de rapprocher les opérateurs des deux pays et de faire émerger de nouvelles opportunités commerciales et industrielles. Les entreprises algériennes pourront présenter leurs projets et leurs besoins, tandis que leurs homologues autrichiens chercheront à identifier les créneaux offrant des possibilités de coopération, d'investissement, de transfert technologique ou de partenariat industriel.

LE SOUTH2 CORRIDOR EN POINT DE MIRE

L'hydrogène vert devrait occuper une place centrale dans les

discussions. L'Algérie et l'Autriche sont partenaires, avec l'Italie et l'Allemagne, dans le projet South2 Corridor, destiné à acheminer vers l'Europe de l'hydrogène renouvelable produit en Afrique du Nord.

Le corridor doit relier l'Algérie à l'Europe via la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Inscrit sur la liste des Projets d'intérêt commun de l'Union européenne, il vise à contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique européen et à la décarbonation de l'industrie. L'ambition affichée est de transporter plus de 4 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable par an à l'horizon 2030.

Pour les entreprises autrichiennes, cette dynamique ouvre également des perspectives dans les équipements, les infrastruc-

tures et les technologies liées à la chaîne de valeur de l'hydrogène.

UNE OFFENSIVE EUROPÉENNE

L'Autriche dispose déjà d'un réseau économique en Algérie. Plus de 500 entreprises autrichiennes entretiennent des relations d'affaires avec des opérateurs algériens. Certaines disposent également de filiales où sont engagées dans des joint-ventures.

La nouvelle mission vise ainsi à élargir cette coopération à de nouveaux secteurs et à transformer les relations commerciales existantes en projets industriels et en investissements durables.

Cette mission intervient quelques jours après le passage à Alger d'une délégation économique allemande, du 21 au 25 septembre, dans le cadre de l'ini-

tiative allemande d'exportation d'énergie. L'hydrogène et les technologies associées avaient également été au centre des discussions, notamment autour du South2 Corridor.

Des échanges avaient notamment eu lieu avec Sonatrach, Sonelgaz et Cosider Canalisations sur les équipements d'électrolyse, les énergies renouvelables, le stockage, le traitement de l'eau, les infrastructures de transport et les installations portuaires.

Le rapprochement dans le calendrier de ces deux missions traduit l'intérêt croissant des entreprises européennes pour les opportunités offertes par le marché algérien, particulièrement dans l'énergie, les infrastructures, l'industrie et la gestion des ressources.

S Smati

GNL Arkab ouvre une nouvelle voie vers la Grèce

Les hydrocarbures étaient au cœur des discussions, hier, à Alger, entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le président du Parlement grec, Nikitas Kaklamanis, en visite de travail en Algérie.

Les deux responsables ont examiné les moyens de renforcer la coopération énergétique, notamment dans le gaz naturel, le pétrole et le gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que les perspectives de nouveaux partenariats entre entreprises algériennes et grecques.

Mohamed Arkab a mis en avant la position de l'Algérie comme fournisseur stratégique et fiable de la Grèce, rappelant notamment le partenariat entre Sonatrach et le groupe énergétique grec DEPA. Il a appelé à accroître les échanges d'hydrocarbures entre les deux pays, dans un contexte

marqué par les besoins énergétiques croissants de l'Europe.

«Nous attendons un signal de votre part pour augmenter le transport de pétrole et de gaz vers la Grèce», a déclaré le ministre, plaidant pour un «partenariat étroit» entre Alger et Athènes.

PLUS DE PÉTROLE ET DE GAZ VERS ATHÈNES

Les discussions ont porté sur le développement du commerce du pétrole brut, des produits pétroliers et du GNL. Alger s'intéresse également aux capacités grecques en matière de regazéification, susceptibles de renforcer les possibilités d'acheminement du gaz algérien vers le marché européen.

Arkab a, par ailleurs, souligné l'importance du potentiel encore disponible dans

le secteur algérien des hydrocarbures, en indiquant que l'exploitation actuelle ne représente qu'une partie des ressources recensées.

L'Algérie souhaite surtout élargir la coopération au-delà des échanges commerciaux. Le ministre a invité les entreprises grecques à investir davantage dans l'exploration, la production et les technologies liées aux hydrocarbures, en s'appuyant sur les nouveaux cadres juridiques régissant l'investissement et le secteur énergétique.

La fabrication locale d'équipements et de matériels destinés à l'industrie pétrolière et gazière figure également parmi les pistes évoquées, avec l'objectif de développer le tissu industriel, le transfert de technologie et les partenariats entre opérateurs des deux pays.

UN DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE À L'APPROCHE DE 2027

Alger et Athènes veulent renforcer leur coopération énergétique, notamment dans les hydrocarbures, les investissements et la sécurité de l'approvisionnement gazier européen. Un forum d'affaires algéro-grec à Alger est envisagé pour identifier les opportunités d'investissement.

La future présidence grecque de l'UE, prévue en juillet 2027, pourrait également servir de cadre au dialogue sur l'énergie. Les deux parties ont abordé la transition énergétique, la réduction des émissions de méthane et de carbone, ainsi que la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. La coopération a aussi été évoquée dans la santé, notamment la numérisation des systèmes sanitaires et dans le domaine parlementaire.

MÉCANISATION AGRICOLE

De l'importation à l'industrie locale

Mécanisation, irrigation, agriculture de précision et transformation agroalimentaire sont au cœur de cette stratégie destinée à renforcer la productivité et la sécurité alimentaire.

L'Algérie veut changer d'échelle dans sa coopération agricole avec l'Italie. Après la hausse des importations de machines italiennes, Alger cherche désormais à attirer les industriels vers la production locale, le transfert de technologie et des partenariats intégrés pour renforcer la productivité et la sécurité alimentaire.

La rencontre économique organisée, hier à Alger, par l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), en partenariat avec FederUnacoma, a confirmé cette nouvelle orientation. Treize entreprises italiennes et près de 90 opérateurs algériens ont participé à cette rencontre consacrée à la mécanisation, à l'innovation et à la numérisation de l'agriculture. Les échanges de machines et matériels agricoles italiens ont fortement progressé, passant de 34,43 millions de dollars en 2024 à 49,45 millions en 2025. Mais pour Alger, la hausse des importations ne constitue qu'une étape. L'objectif est désormais de passer de la simple fourniture d'équipements à la production locale, au transfert de savoir-faire et à l'intégration industrielle. Une évolution qui s'inscrit dans la stratégie du ministère de l'Agriculture visant à accroître les rendements et à réduire la dépendance extérieure.

Présentant les grandes lignes du plan national, le directeur de la coopération au ministère de l'Agriculture, Zahreddine Salhi, a mis l'accent sur la modernisation



du secteur.

PRODUCTIVITÉ ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Avec 14 % du PIB et plus de 2,7 millions d'emplois, l'agriculture s'impose comme un secteur stratégique. La production nationale, évaluée à 38,2 milliards de dollars en 2024, couvre près de 73 % des besoins.

L'enjeu est désormais d'améliorer les rendements, notamment céréaliers, grâce à l'irrigation, la mécanisation et les nouvelles technologies. Les céréales, cultivées sur 2 à 3 millions d'hectares, affichent un rendement moyen d'environ 17 quintaux/ha.

Autre priorité : renforcer le stockage. La capacité nationale

doit passer de 4 à 9 millions de tonnes, avec 36 silos stratégiques (3 Mt), 350 centres de proximité (1,75 Mt) et 16 silos métalliques (250.000 tonnes). Le premier silo métallique est entré en service en août, tandis que la livraison des 36 silos stratégiques doit débuter au 2e trimestre 2027.

AGRODRIVE POUR ÉLARGIR L'ACCÈS AUX MACHINES

Le ministère mise également sur Agrodrive, entreprise publique chargée de développer un parc national de machines agricoles.

Le dispositif doit permettre aux agriculteurs et aux investisseurs d'utiliser tracteurs et équipements sans supporter seuls le coût de leur acquisition. Une for-

mule destinée notamment à faciliter l'accès à la mécanisation pour les exploitations disposant de capacités d'investissement limitées.

TIMIMOUN, VITRINE DU PARTENARIAT ITALO-ALGÉRIEN

Le projet du groupe italien BF Spa à Timimoun illustre cette volonté de passer à une coopération industrielle intégrée.

Quelque 36.000 hectares doivent être consacrés aux céréales, légumineuses et oléagineux, avec des unités de transformation, des silos et les infrastructures nécessaires à une chaîne agricole intégrée. L'accord-cadre signé en juillet 2024 prévoit un investissement de 420 millions d'euros,

dans le cadre d'un partenariat entre BF et le Fonds national d'investissement (FNI), avec 51 % pour la partie italienne et 49 % pour la partie algérienne.

Le projet devrait créer plus de 6.700 emplois, dont plus de 1.560 directs.

DIVERSIFIER UN PARTENARIAT DOMINÉ PAR L'ÉNERGIE

La coopération agricole intervient dans le cadre d'une relation économique algéro-italienne en plein développement. Les échanges ont atteint environ 14,9 milliards de dollars en 2025, avec 10,84 milliards de dollars d'exportations algériennes vers l'Italie et 4,05 milliards d'importations.

L'Italie est ainsi le premier client et le deuxième fournisseur de l'Algérie. Mais les hydrocarbures représentent encore 96,7 % des exportations algériennes vers ce marché.

Pour Alger, l'enjeu est donc double : diversifier les échanges et attirer davantage d'investissements italiens. Agriculture de précision, irrigation, stockage, digitalisation, transformation agroalimentaire et fabrication locale d'équipements figurent parmi les secteurs ciblés.

Au-delà de la vente de machines, l'Algérie veut désormais faire de la coopération avec l'Italie un levier de production, de transfert technologique et d'intégration industrielle, au service de la modernisation agricole et de la sécurité alimentaire.

CÉRÉALICULTURES

Plus de terres, plus de rendement

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a insisté, hier à Alger, sur la nécessité de mobiliser tous les moyens pour assurer la réussite de la campagne agricole 2026-2027, en renforçant notamment l'accompagnement des agriculteurs et en leur accordant les facilités nécessaires.

Lors d'une rencontre avec les directeurs des services agricoles des wilayas consacrée à la préparation de la nouvelle campagne, le ministre a appelé à renforcer l'appui aux agriculteurs à travers le conseil agricole et l'accompagnement technique, notamment pour la campagne de labour et de semis.

Il a indiqué que les principaux objectifs portent sur l'extension des superficies consacrées aux céréales, l'introduction de nouvelles variétés de blé et l'élaboration d'une carte agricole couvrant les différentes régions du pays. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à mettre en place une politique



agricole nationale fondée sur une cartographie scientifique précise.

PRIORITÉ AU RENDEMENT

Concernant la campagne de labour et de semis 2026-2027, M. Khaldi a souligné la nécessité de promouvoir et de protéger l'agriculteur, considéré comme « le partenaire central et le moteur de la chaîne de production », en mettant à sa disposition les moyens nécessaires, notamment les semences, les engrais, la mécanisation, les équipements et le financement.

L'objectif est également d'élargir les superficies cultivées afin d'accroître les niveaux de production.

Le ministre a appelé, dans ce cadre, à accorder une attention particulière à la qualité et à l'amélioration du rendement à l'hectare, à travers la maîtrise de l'itinéraire technique, l'amélioration de la qualité des semences et des engrais, ainsi que l'exploitation de données précises dans le cadre du système national des données agricoles.

Il a également préconisé d'anticiper la préparation des sols

afin de tirer profit des premières pluies, de respecter les périodes optimales de semis, de maîtriser l'itinéraire technique et de se préparer au recours à l'irrigation d'appoint.

RECENSEMENT DES TERRES INEXPLOITÉES

Le ministre de l'Agriculture a annoncé le recensement exhaustif des terres agricoles inexploitées, dont de vastes superficies restent chaque année en jachère. Elles seront progressivement intégrées au système national des données agricoles, avec des mesures d'encouragement et un accompagnement des investisseurs, notamment dans le Sud.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement de la sécurité alimentaire, érigée en priorité par le président de la République.

Le ministre a également annoncé la poursuite du crédit fournisseur au profit des agriculteurs affectés par les conditions climatiques et la tenue de réunions hebdomadaires pour accélérer le traitement des dossiers et lever les blocages.

ALGÉRIE-BID

Offensive sur les infrastructures

L'Algérie et la Banque islamique de développement (BID) veulent accélérer leur coopération, avec un accent particulier sur les infrastructures et la diversification économique. À Doha, le président du Groupe de la BID, Muhammad Al-Jasser, a échangé avec le ministre des Finances et gouverneur de la BID pour l'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou, sur la mise en œuvre du cadre de coopération 2025-2027. Tenue en marge des réunions annuelles de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), la rencontre a porté sur les secteurs susceptibles de renforcer la compétitivité de l'économie algérienne : infrastructures, développement du secteur privé, diversification et capital humain. Les deux parties ont également identifié de nouvelles pistes dans la finance islamique, le financement du commerce, l'assurance des investissements et le crédit à l'exportation.

Le Groupe de la BID a déjà mobilisé plus de 3,1 milliards de dollars en faveur de l'Algérie. Le nouveau cadre 2025-2027 vise à donner une nouvelle impulsion à ce partenariat, notamment à travers le financement de projets structurants et l'accompagnement du secteur privé.

MALVERSATION

Le pourvoi du parquet contre Abdelkader Kadi bientôt examiné

Dans cette affaire, la 6e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avait condamné, en 2022, Abdelkader Kadi à dix ans de prison ferme pour enrichissement illicite, assortis d'une amende de deux millions de dinars et de la confiscation de ses biens en Algérie et à l'étranger.

Par Redouane Hannachi

Les magistrats de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême devraient statuer prochainement sur le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près la cour d'Alger contre l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, condamné dans une affaire de malversation et de corruption. Dans cette affaire, la 6e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avait condamné, en 2022, Abdelkader Kadi à dix ans de prison ferme pour enrichissement illicite, assortis d'une amende de deux millions de dinars et de la confiscation de ses biens en Algérie et à l'étranger. Son épouse, B.B. Rafika, avait été condamnée à trois ans de prison, avec saisie des biens enregistrés à son nom. Son fils Mohamed avait écoupé de trois ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars pour trafic d'influence et abus d'autorité. Le beau-frère de l'ancien ministre, B.B. Chems Eddine, avait également été condamné à trois ans de prison ferme. Il était notamment



poursuivi pour avoir accepté des pots-de-vin et pour ingérence dans le travail de cadres et de fonctionnaires du ministère des Travaux publics, alors que son beau-frère dirigeait ce secteur. Lors de l'une des audiences, Abdelkader Kadi avait demandé le report de son procès, déclarant depuis le box des accusés qu'il « n'était pas

apte à être jugé ». Par ailleurs, le 29 novembre 2022, le tribunal de Sidi M'Hamed avait condamné l'ancien ministre à douze ans de prison ferme, avec confiscation de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers appartenant aux condamnés, y compris ceux situés à l'étranger, notamment en France.

TRAFIC D'INFLUENCE ET ABUS D'AUTORITÉ

Cette condamnation reposait sur plusieurs chefs d'accusation retenus au terme de l'instruction, notamment le trafic d'influence, l'abus d'autorité, l'utilisation de la fonction à des fins personnelles, le blanchiment d'argent, le transfert illégal de capitaux depuis

et vers l'étranger ainsi que des infractions à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux. Abdelkader Kadi avait également été condamné en juin 2020 à dix ans de prison ferme dans une affaire liée au détournement de foncier agricole lorsqu'il était wali de Tipasa. Après réexamen de son dossier par la cour d'appel d'Alger, cette peine avait été ramenée à trois ans de prison ferme. Dans l'affaire Haddad, l'ancien ministre avait par ailleurs écoupé de cinq ans de prison ferme pour dilapidation de deniers publics, corruption et attribution d'avantages indus. Lors de ses auditions, Abdelkader Kadi avait rejeté les accusations portées contre lui, notamment celles relatives aux fausses déclarations, à la dissimulation de revenus provenant d'actes de corruption et aux infractions à la législation sur les changes et les mouvements de capitaux avec l'étranger. De leur côté, les avocats de la défense de l'ancien ministre ont introduit deux pourvois en cassation.

R. H.

SPÉCULATION SUR LES PRIX DU CIMENT

Le procès renvoyé à octobre

Le président de la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger a décidé de renvoyer à octobre prochain le procès après cassation des accusés poursuivis dans l'affaire liée à la spéculation sur les prix du ciment. Après concertation avec ses conseillers et le représentant du parquet général, le magistrat a décidé de programmer une audience exceptionnelle consacrée à ce dossier. Pour rappel, lors du premier procès, le président du pôle judiciaire avait prononcé des peines allant de trois à cinq ans de prison ferme à l'encontre de la majorité des accusés, assorties d'amendes de deux millions de dinars. Les responsables de Sodimac et de CMC, H. Rachid et H. Abdelhafid, avaient notam-

ment été condamnés à cinq ans de prison ferme et à une amende de deux millions de dinars. Ils avaient été reconnus coupables de trafic d'influence, d'octroi d'avantages indus et de corruption. Un revendeur de ciment, G. Amine, avait également écoupé de cinq ans de prison ferme et de la même amende. Il était poursuivi pour utilisation frauduleuse des registres de commerce et spéculation sur les prix du ciment. Huit autres commerçants avaient, eux aussi, été condamnés pour avoir mis leurs registres de commerce à la disposition de tiers, permettant ainsi le détournement d'importantes quantités de ciment et leur revente à des prix élevés. Trois autres accusés avaient été condam-

nés à cinq ans de prison ferme, avec des mandats d'arrêt délivrés par le magistrat instructeur de la 9e chambre du pôle judiciaire du tribunal d'Alger. Deux prévenus avaient, en revanche, bénéficié de la relaxe, faute de preuves légales et matérielles suffisantes établissant leur implication. Ils étaient poursuivis notamment pour avoir assuré le transport de la marchandise. Lors du premier procès, la représentante du parquet près le tribunal de Sidi M'Hamed avait requis des peines allant de cinq à dix ans de prison ferme. Elle avait notamment demandé cinq ans contre neuf accusés placés sous contrôle judiciaire ou remis en liberté provisoire durant l'instruction, estimant que les élé-

ments du dossier établissaient leur implication dans le détournement de quantités importantes de ciment, notamment à travers la location de leurs registres de commerce. À l'encontre des principaux prévenus ayant occupé des postes de responsabilité au sein de Sodimac et de CMC, le parquet avait requis dix ans de prison ferme. Selon l'accusation, ces responsables auraient utilisé leurs fonctions pour détourner d'importantes quantités de ciment, privant ainsi les citoyens de l'accès à ce produit. Les condamnations prononcées en première instance avaient finalement été confirmées par la chambre pénale de la cour d'appel d'Alger.

R. H.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Une femme d'affaires devant la cour d'Alger

Les magistrats de la chambre pénale de la cour d'Alger doivent statuer aujourd'hui, sauf imprévu, dans le dossier d'une femme d'affaires poursuivie notamment pour escroquerie, blanchiment d'argent et transfert illégal de capitaux. La chambre d'accusation de la cour d'Alger a récemment confirmé l'ordonnance du juge d'instruction du pôle économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed concernant L. Kahina. Les magistrats ont ainsi rejeté la demande de mise en liberté provisoire introduite par ses avocats, estimant qu'une telle mesure pourrait entraver le bon déroulement de l'instruction.

Détenue à l'établissement pénitentiaire de Koléa, la mise en cause est poursuivie pour plusieurs chefs d'accusation, notamment trafic d'influence, transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger et blanchiment d'argent. Elle faisait auparavant l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le magistrat instructeur du pôle pénal spécialisé dans les affaires de lutte contre la malversation. Elle avait finalement été interpellée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, à son arrivée de l'étranger. Lors de l'audience, le procureur général a requis la confirmation du mandat de dépôt. L'en-

quête préliminaire avait été menée par les éléments de la brigade économique et financière de la Gendarmerie nationale de Bab El Djedid. Les investigations auraient permis de mettre au jour des procédés frauduleux utilisés par la mise en cause pour transférer d'importantes sommes d'argent vers l'étranger, notamment par le recours à des prête-noms. Dans un autre volet du dossier, L. Kahina avait récemment été condamnée par le président du pôle pénal du tribunal de Sidi M'Hamed à cinq ans de prison ferme pour les faits qui lui étaient reprochés. Selon les éléments de l'accusation, elle aurait

fait croire à plusieurs victimes qu'elle était en mesure de leur procurer des appartements et des chalets dans des quartiers huppés de la capitale. Tout au long de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, l'intéressée a nié les faits qui lui sont reprochés. Elle a notamment soutenu avoir respecté les procédures relatives aux opérations de transfert de capitaux de et vers l'étranger. À noter que la mise en cause était également sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire national lorsqu'elle aurait réussi à quitter le pays.

R. H.

PERFORMANCE DES DJS

Lancement des premières sessions d'évaluation

Hidaoui a souligné «la nécessité de renforcer le suivi sur le terrain des différents programmes et activités, d'adopter une planification préalable et une évaluation continue.

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé le lancement des premières sessions d'évaluation de la performance des Directions de la jeunesse et des sports (DJS), dans le cadre de l'amélioration de la performance et du renforcement de l'efficacité des structures et établissements relevant du secteur, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Ces sessions, consacrées à l'évaluation du niveau de mise en œuvre des programmes et activités sectoriels, visent également à «identifier les difficultés et insuffisances enregistrées, ainsi qu'à préparer la rentrée des activités 2026-2027 et à définir les priorités et les opérations programmées pour la prochaine étape», précise la même source. Hidaoui a souligné «la nécessité de renforcer le suivi sur le terrain des différents programmes et activités, d'adopter une planification préalable et une évaluation continue, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité des services et activités destinés aux jeunes, ainsi qu'au renforcement de l'efficacité des établissements de jeunesse et des structures rele-



vant du secteur, tout en consolidant leur attractivité et leur capacité à répondre aux

aspirations et aux besoins des jeunes». Il a également insisté sur l'importance de valo-

riser les établissements de jeunesse et d'optimiser l'exploitation des moyens et structures disponibles, en sus de renforcer la numérisation des données sectorielles et leur mise à jour continue, afin de soutenir les processus de prise de décision, d'améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation et de relever le niveau de performance, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie nationale d'autonomisation des jeunes, ajoute le communiqué. Les sessions d'évaluation de la performance des DJS se poursuivront dans les différentes wilayas du pays, afin d'évaluer le niveau de mise en œuvre des programmes et activités sectoriels, d'assurer le suivi de la performance et de recenser les difficultés enregistrées, ainsi que de définir les priorités et les opérations programmées pour la prochaine période, de manière à améliorer la performance et à renforcer l'efficacité des structures et établissements relevant du secteur. A noter que les premières sessions d'évaluation se sont déroulées en présence des cadres centraux du secteur et des directeurs de la jeunesse et des sports des wilayas de Bordj Bou Arridj et de Ghardaïa, selon le communiqué.

CNR

Journée d'information sur les services numériques

Le Caisse nationale des retraites (CNR) a organisé, hier, à travers ses différentes agences locales, une journée d'information consacrée à ses services numériques, lancés dans le cadre de la modernisation de la gestion et de l'amélioration des services publics.

Cette initiative vise également à expliquer aux usagers les moda-

lités d'accès à ces services et leur utilisation. Parmi les nouveaux services numériques récemment lancés par la CNR figure notamment le répondeur virtuel (Chat-Bot).

Celui-ci vient s'ajouter à quatre espaces numériques et à plus de 19 services destinés aux agents de la CNR, aux assurés sociaux ainsi qu'aux bénéficiaires

de pensions et allocations de retraite, qu'elles soient directes ou de réversion. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, a indiqué que ce service numérique, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via le site internet de la CNR, permet aux retraités d'obtenir des informations techniques, administratives et juridiques liées

à la retraite et à la sécurité sociale. Il a précisé que le lancement de ce service vise notamment à éviter aux retraités les déplacements vers les agences, ajoutant que cette journée d'information constitue une occasion de leur expliquer la nature des questions et des informations auxquelles ils peuvent accéder grâce à cet outil. M. Adrar a également souligné

que le contenu du service est régulièrement mis à jour afin de suivre les évolutions liées au système de retraite. La CNR travaille par ailleurs à son développement afin d'y intégrer des questions concernant la communauté nationale établie à l'étranger, notamment ses droits et les possibilités d'adhésion volontaire au système national de retraite.

TOURISME

Plus de 200 guides touristiques régularisés à Illizi

Plus de 200 guides touristiques dans la wilaya d'Illizi ont été régularisés et des cartes professionnelles ont été délivrées à certains d'entre eux, dans le cadre d'une opération nationale, a-t-on appris hier auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya. Le DTA, Mohamed Ali Ouidène, a expliqué que cette opéra-

tion nationale avait été lancée depuis la wilaya d'Illizi, en tant que wilaya pilote, et que la régularisation de la situation de ces guides constitue une valeur ajoutée pour le secteur touristique dans la wilaya.

Des cartes professionnelles ont été remises à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du

tourisme, présidée par le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, et qui a englobé plusieurs points, dont la visite d'un projet d'hôtel à l'entrée nord d'Illizi, actuellement à 70% de réalisation et livrable au mois d'avril prochain. Cet établissement, dont les différentes structures ont été inspectées par la délégation de wilaya, contribuera

à renforcer la capacité d'accueil hôtelière de la wilaya. Le programme de célébration de la journée du tourisme a comporté aussi la tenue d'un salon de l'artisanat au centre de l'artisanat Daoudi Souana, au quartier El-Wiam, avec la participation de plusieurs artisans, dans le but de valoriser la diversité des produits artisanaux de la wilaya.

ACCIDENT DE CIRCULATION

Quatre morts et 213 blessés en 24 heures

Les accidents de la circulation ont fait 4 morts et 213 blessés durant les dernières 24 heures, a indiqué hier durant les services de la Protection civile durant les dernières 24 heures. Concernant les accidents de noyade, 61 interventions ont été enregistrées, permettant de sauver 19 personnes, sans aucun décès. Par ailleurs, la Protection civile a effectué au total 3.411 interventions, soit une intervention toutes les 25 secondes. Le bilan comprend 97 interventions liées aux incendies urbains et industriels, 23 incendies de couvert végétal, 543 accidents divers, 2.284 opérations d'assistance médicale, 225 opérations de couverture préventive et aucun accident de gaz.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA RAGE

La Radio algérienne fait le point

À l'occasion de la Journée mondiale contre la rage, la Chaîne 3 de la Radio algérienne a fait le point ce dimanche sur cette maladie en interrogeant des médecins spécialistes sur les précautions à prendre et les gestes à adopter après une morsure ou une griffure d'animal. En Algérie, la rage demeure une préoccupation de santé publique. Le pays enregistre traditionnellement entre 11 et 20 décès humains par an. Ainsi, 11 décès ont été recensés en 2024 et 12 en 2025. Environ 60 % des victimes sont des

enfants de moins de 15 ans, une population particulièrement exposée aux morsures de chiens. À l'échelle mondiale, la rage provoque environ 59 000 décès chaque année.

Les enfants de moins de 15 ans représentent près de 40 % des victimes.

Les chiens sont responsables d'environ 99 % des cas de rage humaine. Les spécialistes rappellent que, «lorsque les symptômes cliniques apparaissent, la maladie est pratiquement toujours mortelle.

Pourtant, la rage peut être évitée grâce à la vaccination et à une prise en charge rapide après exposition». En cas de morsure ou de griffure, l'OMS recommande «de laver immédiatement la plaie à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes, puis de consulter rapidement un professionnel de santé». Avec un taux de létalité proche de 100 % après l'apparition des symptômes, la rage reste l'une des zoonoses les plus meurtrières, causant 59 000 décès chaque année. Instituée en 2007 par l'Alliance mondia-

le pour le contrôle de la rage (GARC), cette journée commémore l'anniversaire de la mort de Louis Pasteur, scientifique français qui a mis au point le premier vaccin contre la rage en 1885.

Depuis sa création, la Journée mondiale contre la rage est soutenue par de nombreuses organisations internationales, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

SANCTIONS AMÉRICAINES

L'Iran saisit l'agence de l'Onu pour l'aviation

L'Iran a porté plainte auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI, une agence de l'Onu) après des sanctions américaines contre le secteur aérien iranien qui entraînent l'annulation de nombreux vols, a rapporté hier, un média d'État.

Les États-Unis ont placé sous sanctions début septembre l'ensemble du secteur aérien de l'Iran et juré d'être intransigeables à l'égard des entreprises étrangères qui leur prêtent assistance. Mercredi, date de leur entrée en vigueur, les principales compagnies aériennes iraniennes ont été contraintes d'annuler leurs vols internationaux quand les principales dessertes régionales, dont les pays du Golfe, ont pris des mesures d'interdiction. «L'Iran a (...) transmis une protestation officielle à l'Organisation de l'aviation civile internationale afin de défendre les droits légitimes du secteur aérien et de contrer les restrictions illégales imposées par les États-Unis», a déclaré le directeur de l'aviation civile iranienne, Abouzar Shiroudi. «En concertation avec le ministère des Affaires étrangères, nous avons également déposé une plainte auprès de la Cour internationale de justice de La Haye», a ajouté M. Shiroudi, cité par l'agence de presse gouvernementale Irna. La Turquie voisine reste pour l'heure la principale option pour les Iraniens qui souhaiteraient quitter l'Iran ou retourner chez eux, principalement via des petites compagnies iraniennes. Des liaisons avec l'Afghanistan, le Pakistan, la Chine, la Russie, la Malaisie et la Thaïlande restent pour l'heure encore possibles. Elles ne le sont plus avec Dubaï, qui était la plus importante destination au Moyen-Orient pour les compagnies iraniennes, avec plusieurs vols par jour depuis l'Iran. L'aéroport de Dubaï servait souvent



d'escale aux voyageurs iraniens à destination de l'Europe, d'Asie ou d'Afrique, ou de destination finale pour les hommes d'affaires. Le responsable de l'aéroport international Imam Khomeini de Téhéran a affirmé dimanche à la télévision nationale qu'une trentaine de destinations internationales restent desservies.

AUCUNE DISCUSSION DE PRÉVUE AVEC LES USA

Par ailleurs, l'Iran dément toute discussion avec les États-Unis. L'agence de presse gouvernementale iranienne Irna a affirmé

hier, qu'aucune nouvelle discussion n'était prévue entre l'Iran et les États-Unis, Donald Trump ayant lui laissé entendre qu'elles pourraient reprendre rapidement. «La délégation iranienne présente à New York (dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, NDLR) ne prévoit pas de négociations avec les États-Unis», écrit Irna, citant une source proche de la délégation. Donald Trump a déclaré dimanche à Axios s'attendre à une reprise sous peu des discussions avec l'Iran, au lendemain de son rejet d'un plan formulé par Téhéran pour rouvrir sous sept jours le détroit d'Ormuz. Le

ministre des Affaires étrangères iranien, Abbas Araqchi, a pour sa part, affirmé dimanche que Téhéran reste disposé à s'asseoir pour négocier avec les États-Unis, malgré le rejet du président américain, Donald Trump, de son offre de cessez-le-feu de sept jours. En même temps, il a averti que le pays est préparé à une possible reprise des hostilités militaires. Dans une interview à la chaîne américaine NBC, Araqchi a défendu que la proposition iranienne permettrait de rétablir progressivement la normalité dans le détroit d'Ormuz et de reprendre le dialogue sur le programme nucléaire de la République islamique. Selon ses détails, Téhéran propose que Washington adopte au préalable une série de mesures qu'il considère indispensables pour avancer vers un entendement. «Nous sommes prêts à ouvrir le détroit si certaines choses sont faites par les États-Unis», a déclaré le chef de la diplomatie iranienne, insistant sur le fait que les conditions fixées ne constituent pas de nouvelles demandes, mais qu'elles, selon sa version, découlent d'engagements déjà abordés dans le passé entre les deux capitales. Parmi les exigences exposées par Araqchi figurent la fin de la guerre, la libération des actifs iraniens «illégalement gelés», la levée du blocus et la possibilité de reprendre la vente de pétrole. Le ministre a souligné qu'il s'agit de droits légitimes de l'Iran et a souligné que l'objectif central de son gouvernement est de clore le conflit.

R. I./Agences

CRISE MIGRATOIRE

Un «laxisme délibéré» du makhzen

La récente crise liée aux flux migratoires massifs et irréguliers à travers les frontières marocaines s'est transformée en une question de sécurité collective et suscité de vives critiques européennes dans ce qui est présenté comme un «laxisme délibéré» du makhzen.

Dans ce contexte, les événements liés aux mouvements migratoires massifs enregistrés aux frontières maroco-espagnoles depuis fin juillet dernier ont constitué le principal sujet de la réunion de Munich des ministres européens de l'Intérieur, tenue samedi en Allemagne, au cours de laquelle des responsables politiques européens ont vivement critiqué la manière dont le makhzen gère la

question des frontières, estimant que la répétition de vagues massives de passages constitue une menace directe pour la sécurité collective de l'espace Schengen. Selon des médias, la réunion a appelé à la création d'un «nouveau mécanisme européen d'urgence pour faire face aux crises migratoires», visant à instaurer des mesures exceptionnelles permettant d'accélérer les expulsions, de suspendre les délais judiciaires habituels pour le traitement des demandes d'asile, ainsi que de renforcer les prérogatives de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes «Frontex» afin d'imposer un contrôle direct et strict aux frontières adjacentes au Maroc. Sur

le plan politique, les pressions exercées au sein du Parlement européen sur Rabat se sont également intensifiées. Des responsables politiques de premier plan, dont le président du Parti populaire européen (PPE), ont mis en garde le Maroc contre de «graves conséquences politiques et diplomatiques» s'il continuait à utiliser la question migratoire comme moyen de pression ou de chantage politique à l'encontre des États membres. Les parlementaires européens ont également insisté sur la nécessité du respect total et inconditionnel de l'intégrité territoriale de l'UE, qualifiant d'«inacceptables et catégoriquement rejetées» toutes déclarations marocaines mettant en

doute la souveraineté de l'Espagne sur ses frontières. De leur côté, des organisations européennes et internationales de défense des droits de l'homme ont accompagné ces développements par des critiques dénonçant les violations flagrantes des droits humains et la répression violente exercée par les forces de sécurité marocaines contre les migrants et les mineurs sur les plages et aux abords des points de passage.

Ces organisations ont estimé que l'approche sécuritaire violente du makhzen vise à masquer l'échec de ses politiques, poussant des milliers de jeunes à prendre les embarcations de la mort vers une destination incertaine.

SUD LIBAN

L'entité sioniste intensifie ses frappes

L'armée israélienne a intensifié ses frappes, hier, dans le sud du Liban, où des dizaines de raids aériens, de dynamitage de maisons et de pilonnages à l'artillerie ont été signalés dès l'aube. Ces attaques ont été accompagnées de survols incessants d'avions et de drones de reconnaissance de plusieurs régions du pays. La vaste escalade israélienne intervient au lendemain d'un discours du chef du Hezbollah dans lequel il a, une nouvelle fois, exclu le désarmement de son parti malgré les revers militaires qui lui ont été infligés et les pressions locales et internationales qu'il subit. Lors d'une allocution télévisée dimanche 27 septembre marquant l'assassinat du chef historique du Hezbollah, Hassan Nasrallah, et de son successeur éphémère, Hachem Safieddine, en septembre 2024, Naïm Qassem a juré de poursuivre «la résistance» face à Israël «jusqu'à la libération totale» du sud du Liban.

Le leader chiite s'est déchaîné contre les autorités libanaises qu'il a accusées d'avoir fait des «concessions gratuites» à Israël et a appelé à l'arrêt des négociations. Quelques heures après la fin du discours de Naïm Qassem, l'armée israélienne a intensifié ses opérations militaires aussi bien au sud qu'au nord du fleuve Litani. Des avions, des drones et des hélicoptères ont mené des frappes contre une quinzaine de localités. Des dizaines d'opérations de dynamitage de maisons et d'autres infrastructures ont été signalées. Les explosions ont été entendues à des kilomètres à la ronde.

ETHIOPIE

Les forces fédérales annoncent la prise d'Alamata

Après plusieurs mois de tensions, les combats ont repris le 23 septembre entre les autorités fédérales et le Front de libération du peuple du Tigré, formation politique qui dirige illégalement l'État régional du Tigré. Alamata, située à une quinzaine de kilomètres à l'intérieur du territoire du Tigré, est sous contrôle des forces fédérales éthiopiennes, ont annoncé les

Forces de défense tigréennes (TDF), milice tigréenne alliée au gouvernement fédéral, et les autorités municipales sur les réseaux sociaux, hier.

Après plusieurs mois de tensions, les combats ont repris le 23 septembre entre les autorités fédérales et le Front populaire de libération du Tigré (TPLF), formation politique qui dirige illégalement l'État régional du

Tigré, selon le gouvernement fédéral du premier ministre, Abiy Ahmed.

Les combats jusqu'ici avaient été signalés à l'extérieur du Tigré, près de ses frontières, dans les États voisins de l'Amhara, dans le Sud, et de l'Afar, dans l'Est. En Amhara, les milices populaires Fano, qui ont pris les armes contre le gouvernement fédéral en 2023, participent aux

combats, notamment près de la ville sainte de Lalibela dont les églises creusées dans la roche sont inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco. En Afar, le TPLF a pris dimanche, après d'intenses combats, notamment des tirs d'artillerie lourde, la localité d'Erebt, située dans une zone montagneuse à une soixantaine de kilomètres de la frontière du Tigré.

LIGUE DES NATIONS

La double défaite des génocidaires

Les joueurs irlandais, qui portaient, à l'occasion, un brassard noir, ont l'échange de fanions et de poignée de main avec leurs adversaires de l'entité sioniste, en signe de soutien à la Palestine.

Ce dimanche 27 septembre un match de la Ligue des Nations, une compétition de football se jouant en principe entre équipes européennes, opposait l'Irlande et l'entité sioniste à Debrecen, en Hongrie. Un duel éminemment politique. D'un côté, un pays colonisé résiste depuis des siècles à l'empire britannique, une population solidaire des peuples en lutte, un petit État traversé par d'immenses mobilisations en faveur de la Palestine et dont le gouvernement a pris des sanctions contre l'entité sioniste. De l'autre, un État génocidaire, colonial, militarisé : la pointe avancée de l'impérialisme et du fascisme mondial. Pendant des jours avant le match, il était impensable pour une partie des joueurs irlandais de participer à cette rencontre. Tout le monde sait que l'entité sioniste utilise le sport pour normaliser son existence sur la scène internationale, comme un outil de soft power pour faire oublier ses crimes.

Ainsi, les courageux footballeurs irlandais ont subi d'énormes pressions de la part de la puissante entreprise Unique Sports Group : l'agence qui gère de nombreux joueurs a menacé les sportifs irlandais de détruire leur carrière dans les clubs détenus par des capitaux étasuniens, qui soutiennent l'entité génocidaire. Les «hommes en vert» ont donc changé de stratégie, et ont annoncé porter un brassard noir en solidarité avec la Palestine. Le gardien de but, Gavin Bazunu, a



maintenu sa décision de ne pas participer au match. Sur le terrain, les irlandais n'ont pas cédé un pouce de gazon aux colons : aucune poignée de main avec leurs adversaires, aucun échange de fanion comme le veut le protocole, aucune conférence de presse. Lors de l'hymne, tous les joueurs irlandais ont baissé la tête.

Sur le plan sportif, ils ont corrigé l'équipe adverse. Au bout d'une demi-heure, l'Irlande dominait 3-0, un score maintenu jusqu'à la fin. Après son but, le joueur Jack Moylan a brandi et embrassé son brassard noir. Il faisait partie des joueurs qui ne voulaient pas descendre sur la pelouse. Finalement, lui et ses coéquipiers ont infligé une défaite non

seulement sportive, mais aussi politique à l'équipe sioniste. Ils ont démontré dans le stade à quel point l'entité sioniste est isolé et détesté pour ses crimes contre l'humanité.

ATTIRÉ L'ATTENTION DU MONDE SUR GHAZA

Le sélectionneur de l'Irlande, Heimir Hallgrímsson, a estimé, hier, que ses joueurs avaient « permis d'attirer l'attention du monde » sur Gaza, en portant notamment un brassard noir lors du match de dimanche en Ligue des nations.

« Ça a été tellement difficile pour tant de joueurs, a commenté après le match le sélectionneur islandais de l'Irlande sur la

chaîne publique RTE. Ils ont démontré leur soutien aux protestations (contre la guerre), ils ont permis d'attirer l'attention du monde sur ce sujet, pas seulement en Irlande », a souligné le sélectionneur de l'Irlande. « Le match le plus controversé de l'histoire » vu par les médias irlandais et britanniques. Un joueur, le gardien de but Gavin Bazunu, avait, lui, décidé de boycotter les deux rencontres de Ligue des nations contre l'entité sioniste. Le match retour se jouera le 4 octobre, mais une nouvelle fois sur terrain neutre, à Backa Topola en Serbie, la Fédération irlandaise ayant jugé l'organisation du match sur l'île trop délicate.

LIGUE DES CHAMPIONS

Klopp tombe d'entrée à domicile

Jürgen Klopp a concédé sa première défaite à la tête de l'Allemagne. La Mannschaft s'est inclinée dimanche soir à Augsburg face à la Grèce (0-1), lors de la 2e journée de la Ligue des nations.

Après son nul aux Pays-Bas (1-1), l'Allemagne ne compte qu'un point. Longtemps brouillonne, elle a mieux réagi après la pause et s'est procuré plusieurs occasions sans parvenir à concrétiser. La Grèce a finalement fait la différence à la 74e minute par Dimitris Kourbelis, dont la frappe déviée par Kimmich a trompé Nübel. Un revers historique puisque les Allemands n'avaient jamais perdu contre les Grecs en dix confrontations. Klopp, lui, refuse de dramatiser : « Cette défai-

te fait partie du processus. » L'Allemagne devra réagir jeudi contre la Serbie à Munich avant de retrouver la Grèce à Thessalonique.

SANS RONALDO, LE PORTUGAL FRAPPE EN NORVÈGE

Le Portugal a signé une deuxième victoire consécutive en Ligue des nations en s'imposant en Norvège (2-1). João Félix a ouvert le score à la 17e minute avant qu'Erling Haaland n'égalise au retour des vestiaires. Gonçalo Ramos a rapidement redonné l'avantage aux Portugais (54e), qui ont ensuite résisté jusqu'au coup de sifflet final. Fait marquant : Cristiano Ronaldo est resté sur le banc durant toute la ren-

contre. Le duo Félix-Ramos a parfaitement assuré la relève. Avec six points, le Portugal conserve la tête du groupe.

MEERDINK PORTE LES ORANJE

Les Pays-Bas tiennent leur première victoire sous Xavi. Après leur nul contre l'Allemagne (1-1), les Oranje se sont imposés en Serbie (2-1) grâce à un doublé de Mexx Meerdink.

Le jeune attaquant de l'AZ a ouvert le score sur penalty à la 30e minute avant de redonner l'avantage aux siens à la 69e, après l'égalisation serbe de Luka Jović.

Meerdink réalise ainsi une performance rare : il est le premier Néerlandais depuis Klaas-Jan Huntelaar, en 2006, à ins-

crire un doublé lors de sa première titularisation en sélection.

Les Pays-Bas comptent quatre points après deux journées.

LE DANEMARK FAIT PLIER LE PAYS DE GALLES

Le Danemark s'est imposé face au pays de Galles (2-0) grâce à deux coups de pied arrêtés. Ben Davies a d'abord marqué contre son camp sur un coup franc de Mikkel Damsgaard (53e), avant que Gustav Isaksen ne double la mise à la 66e d'une superbe frappe.

Solides et efficaces, les Danois décrochent ainsi leur première victoire de la campagne et rejoignent le Portugal et la Norvège en tête du groupe.

ARGENTINE

Ángel Di María continue d'enrichir son palmarès

À 38 ans, Ángel Di María n'en finit plus de collectionner les trophées. De retour à Rosario Central depuis un an, l'ancien international argentin a contribué samedi soir à offrir un nouveau titre à son club formateur. Rosario Central s'est imposé face à Estudiantes (3-1) en Supercoupe internationale argentine, une compétition qui oppose le champion d'Argentine au vainqueur du Trophée des champions. Di María a été le grand artisan de cette victoire en inscrivant deux des trois buts de son équi-

pe. Estudiantes avait pourtant pris les devants dès la première minute. Di María a rapidement remis son équipe dans le match grâce à un magnifique coup franc direct. Juste avant la pause, l'ailier argentin a récidivé sur penalty pour donner l'avantage à Rosario Central. Deux buts sur coups de pied arrêtés qui illustrent une nouvelle fois la qualité technique du vétéran argentin. Avec ce nouveau trophée, Di María ajoute une deuxième ligne à son palmarès depuis son retour à Rosario Central. En 2025, il

avait déjà participé au sacre du club en championnat d'Argentine. Ce succès permet également à Rosario Central de décrocher sa qualification pour la Recopa de Campeones, une nouvelle compétition prévue en 2027. Le tournoi réunira les vainqueurs de la Coupe d'Argentine, de la Supercoupe et de la Supercoupe internationale. À 38 ans, Di María continue donc de jouer un rôle majeur avec son club formateur et d'ajouter des trophées à une carrière déjà exceptionnelle.

FC NANTES
Marcelo
pressenti comme
ambassadeur

L'ancien latéral du Real Madrid pourrait intégrer le projet de rachat du FC Nantes porté par l'entrepreneur franco-portugais Paulo Tavares. Selon L'Équipe, Marcelo serait pressenti pour devenir ambassadeur mondial des Canaris dans le cadre de ce projet, actuellement en négociations avec le propriétaire Waldemar Kita. Le consortium dirigé par Tavares, soutenu par Phenix Sport Invest, entend donner une nouvelle identité au club nantais et s'appuierait sur plusieurs figures connues du football. Marcelo serait ainsi appelé à jouer un rôle de représentation et de rayonnement international. L'ex-international brésilien, vainqueur de cinq Ligues des champions avec le Real Madrid, a également porté les couleurs de Fluminense et de l'Olympiakos avant de mettre un terme à sa carrière. Reste à savoir si le projet de reprise aboutira. Les négociations se poursuivent entre Waldemar Kita, qui valoriserait ses parts à près de 100 millions d'euros, et Paulo Tavares, dont l'offre serait estimée à environ 50 millions d'euros.

CAN 2027 : BURUNDI-ALGÉRIE (14H00) Les Verts pour maintenir le cap

Après leur succès face à la Zambie, les hommes de Brahim Hemdani affrontent le Burundi cet après-midi à 14h00, avec l'objectif de poursuivre leur bon départ dans les éliminatoires de la CAN 2027.

L'équipe nationale algérienne retrouve la compétition cet après-midi à Bujumbura, où elle affrontera le Burundi pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2027. Après leur victoire convaincante face à la Zambie (3-1) à Tizi-Ouzou, les Verts veulent confirmer leur bon début de campagne.

Pour sa première sortie officielle à l'extérieur depuis sa prise de fonction, Brahim Hemdani devra permettre à son équipe de conserver la dynamique enclenchée lors de la première journée. Face à la Zambie, l'Algérie avait fait la différence grâce à Jaouen Hadjam, Ibrahim Maza et Anis Hadj Moussa.

Avec trois points au compteur, les Verts occupent actuellement le haut du groupe I, à égalité avec le Togo. Le Burundi, battu



d'entrée par le Togo (0-1), abordera cette rencontre avec l'obligation de réagir devant son

public. La préparation de cette rencontre a toutefois été perturbée

par plusieurs absences. Amine Gouiri, touché à la cuisse gauche, a déclaré forfait, tandis que Rayan Aït-Nouri a été libéré du rassemblement. Le groupe algérien est désormais composé de 24 joueurs.

Dans ce contexte, Hemdani devra apporter les ajustements nécessaires pour préserver l'équilibre de son équipe et répondre aux exigences d'un déplacement qui s'annonce différent de la première sortie à domicile. Au stade Intwari, le Burundi pourra compter sur le soutien de son public et cherchera à décrocher ses premiers points dans ces éliminatoires. Les Verts, eux, ambitionnent de repartir de Bujumbura avec un résultat positif afin de consolider leur position dans le groupe et de poursuivre leur marche vers la CAN 2027.

Rafik G.

FROSINONE

Ghedjemis parti pour rester

Annoncé sur les tablettes de plusieurs clubs européens cet été, Farès Ghedjemis pourrait finalement prolonger son aventure à Frosinone. L'attaquant algérien serait proche d'un accord pour étendre son contrat jusqu'en 2030 ou 2031.

Sous contrat jusqu'en juin 2028, Ghedjemis serait désormais proche d'un nouvel accord avec le club italien, selon le journaliste Nicolò Schira. Tuttosport évoque également une prolongation de longue durée, accompagnée d'une revalorisation salariale.

Très sollicité durant le mercato, notamment par Monaco, Besiktas, le Celtic Glasgow et les Glasgow Rangers, l'international algérien n'a finalement pas quitté Frosinone. Les exigences financières du club auraient notamment freiné les différentes pistes.

De retour en Serie A et porté par un nouvel actionnaire majoritaire américain, Frosinone souhaite désormais conserver ses principaux éléments. Ghedjemis pourrait ainsi devenir l'une des pièces importantes du nouveau projet du club italien.

Alors qu'un départ semblait possible cet été, le joueur de 24 ans se dirige donc vers une prolongation qui pourrait le lier à Frosinone jusqu'en 2030 ou 2031.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027 Ibrahim Maza s'installe dans le onze des stars

Buteur, passeur décisif et homme du match face à la Zambie, Ibrahim Maza a été récompensé pour sa prestation en intégrant l'équipe type de la première journée des éliminatoires de la CAN 2027. Ibrahim Maza a frappé fort dès l'ouverture des éliminatoires de la CAN 2027. Buteur et passeur décisif lors de la victoire de l'Algérie face à la Zambie (3-1), vendredi au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, le milieu offensif du Bayer Leverkusen figure dans l'équipe type de la première journée, selon la plateforme Sofascore. Pour sa première apparition sous la direction de Brahim Hemdani, le jeune international algérien a livré une prestation particulièrement aboutie. Très disponible entre les lignes, précis dans ses transmissions et tranchant dans ses accélérations, Maza a constamment pesé sur le dispositif zambien.

Après avoir ouvert son compteur avec un superbe but, le joueur de 20 ans s'est également illustré en délivrant une passe décisive. Une performance complète qui lui

a valu le titre d'homme du match. Sofascore lui a attribué la note de 8,7, ce qui lui permet d'intégrer le onze type de cette première journée et de figurer parmi les meilleures évaluations de la sélection retenue par la plateforme. Cette distinction confirme surtout la montée en puissance de Maza avec les Verts. De plus en plus présent dans l'animation offensive, le joueur de Leverkusen apparaît comme une solution importante dans le dispositif algérien, notamment dans les zones où sa créativité et sa capacité à éliminer peuvent faire la différence.

NOUVEAU TEST FACE AU BURUNDI

Après cette entrée en matière réussie, Maza et ses coéquipiers enchaînent avec le Burundi, aujourd'hui, pour la deuxième journée des éliminatoires. Brahim Hemdani devra toutefois composer avec plusieurs absences. Amine Gouiri, blessé, a quitté le rassemblement, tandis que Rayan Aït-Nouri



ne participera pas à cette rencontre après avoir été écarté du groupe pour des raisons disciplinaires. Dans ce contexte, Ibrahim Maza devrait de nouveau être au cœur des plans offensifs des Verts. Après avoir mar-

qué les esprits contre la Zambie, le jeune milieu aura l'occasion de confirmer cette dynamique et de s'affirmer davantage comme l'un des éléments offensifs majeurs de la sélection.

CR BELOUIZDAD Le club de nouveau interdit de recrutement

Le CR Belouizdad se retrouve une nouvelle fois confronté à un dossier administratif délicat. Selon les informations apparaissant sur la plateforme de la FIFA depuis le 25 septembre, le club algérois est sous le coup d'une interdiction de recrutement pour trois périodes. À ce stade, l'instance internationale n'a pas communiqué publiquement les motifs précis de cette nouvelle sanction. La direction du Chabab n'a, elle non plus, pas encore apporté de précisions sur l'origine du dossier.

LE LITIGE AVEC SEAD RAMOVIC EN QUESTION

Cette décision intervient alors que le CRB reste engagé dans plusieurs dossiers litigieux. Celui concernant l'ancien entraîneur Sead Ramovic figure notamment parmi les affaires susceptibles d'attirer l'attention.

Le technicien serbe, dont le contrat courait initialement jusqu'en 2028, avait quitté le club sans qu'un accord à l'amiable soit trouvé entre



les deux parties. Il avait alors annoncé son intention de saisir les instances compétentes afin de faire valoir ses droits.

Pour autant, aucun lien officiel n'a jusqu'à présent été établi entre ce litige et la nouvelle interdiction de recrutement. Les raisons exactes de la décision de la FIFA restent donc à déterminer.

PAS D'IMPACT IMMÉDIAT SUR L'EFFECTIF

Sur le plan sportif, la sanction ne devrait pas avoir de conséquences immédiates sur l'effectif actuel. Les neuf recrues estivales du CRB avaient finalement été qualifiées avant le début du championnat, après le règlement de plusieurs dossiers, notamment celui lié à l'ancien attaquant Khanyisa Mayo. L'enjeu se situe désormais au niveau du prochain mercato. Si l'interdiction venait à être maintenue, le club pourrait se retrouver limité dans sa capacité à renforcer son effectif lors de la prochaine période des transferts. Le CR Belouizdad devra donc rapidement clarifier la situation et engager les démarches nécessaires auprès de la FIFA afin d'obtenir la levée de la sanction. Alors que le Chabab affiche de fortes ambitions sportives cette saison, ce nouveau dossier administratif vient une nouvelle fois s'ajouter aux difficultés extra-sportives auxquelles le club doit faire face.

U23

Kelaleche écarté pour raisons disciplinaires

Abdelmalek Kelaleche ne participera pas à la tournée des U23 en Afrique du Sud. Le milieu du CR Belouizdad a été écarté par Rafik Saïfi pour des raisons disciplinaires, à la suite d'un incident survenu durant le rassemblement. Selon les informations rapportées, le sélectionneur aurait notamment reproché au joueur de ne pas avoir présenté ses excuses après son écart de conduite.

Kelaleche manquera ainsi les deux amicaux face à l'Afrique du Sud, prévus les 30 septembre et 3 octobre à Durban. Cette décision illustre la volonté de Saïfi d'imposer une discipline stricte au sein de son groupe.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- N'arrête de tourner. 2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre sol et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement
1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Développement Développement Développement Developpement	Psykotrope Pscyotrope Psychotroppe Psychotrope
Interrogation Interogation Interroguation Intterrogation	Extansion Extension Extenssion Extonsion

Les mots fléchés

RELIÉE DANS LES HAUTEURS	ÉPAULARD ÉPROUVÉES	CHIPOTEUSE RIVIÈRE	TOUR	RAPPORT EN MATHS MOT DE SOULAGEMENT	ENZYME COUPÉES	PROGRÈS ÉCONO- MIQUE
IL EST DE GLACES	ABUSÉ	À LUI RICHESSES	MALCHANCE ESPACE BLANC	DÉMONS- TRATIF PLURIEL MARIAGES	ELLE INSPIRE LE POÈTE	
PAS LÀ	IL FAIT SAILLIE DÉLIMI- TÉES	CONS- TRUCTEUR APRÈS RÉ		DÉCAMPÉ CUBE DE JOUEUR	CAPITAINE DU NAUTILUS NOTA BENE	
EMPORTE AVEC SOI RALENTIT				PATRON POPULAIRE DRÔLE ET INTELLIGENT		EXAGÉRÉE
VENU AU MONDE CHARGE EN BALLON	ÉMET UNE HYPOTHÈSE GRAND SOLEIL	ATTENTION DISCUSSION	BATTE- MENT D'ARTÈRE	QUELQU'UN	AVANT LA SPÉCIALITÉ ARGENT LIQUIDE	VA SANS BUT
SORITE	SOUVENT MAUVAISE ROSE- ORANGÉ		BAC À CHATS COUTUMES	RUDE AU GOÛT BUTTES PRÈS DES MINES	ASSAISON- NEMENT PARESSEUX	
BAIN DE VAPEUR	PETIT ARBRE VENTILER				CÉRIUM CONTES- TÉES	ABÎMÉES
			BOÎTE À SUFFRAGES ELLE OUVRE LA PORTE			CRÉATURE
DIFFUSE BIEN EN CHAIR		UNI PAR TRAITÉ APRÈS DO	GUIGNES À CUEILLIR EN MATINÉE		RÈGLE DOUBLE CALE	
TRÈS GRAND DÉLICAT				BABINE		
			CORREC- TIONS			

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES : Genre de deux mâts		
ARGUS	FRUGIVORE	QUETSCHÉ
ARRIVAGE	GALÉJADE	RECYCLÉ
BAGUETTE	GENDRE	REJOINDRE
BARBOTINE	GLACIAIRE	SABLER
BECTER	GOIJATERIE	SIFFLET
BERNER	IMPUR	SOLITAIRE
BONIMENT	JACINTHE	TANTALE
BONITE	JUCHER	TARIR
BRONZAGE	LOISIR	TENDON
CADRATIN	MARINIÈRE	TRANSCRIRE
CANTALOU	MÉTAPHORE	TRICÉPHALE
DÉTENDRE	PEINER	TURBULENCE
ENDURCIE	PÉPINIÈRE	URODÈLE
EURASIE	PIQUER	VORACEMENT
FLOCON	PRÉCAIRE	ZIGOUILLER
FONTANELLE	PRÉDATRICE	ZLOTY
FOREUR	PUCELLE	
FRUGALE	QUANTUM	

V	O	R	A	C	E	M	E	N	T	E	I	R	E	T	A	J	U	O	G
M	G	L	A	C	I	A	I	R	E	R	E	J	O	I	N	D	R	E	M
E	P	D	G	T	R	S	R	E	T	B	P	G	L	Y	P	O	J	B	A
T	R	E	E	G	A	E	A	N	L	R	A	O	E	U	T	A	L	R	R
A	E	R	U	T	H	N	E	B	E	L	I	G	C	N	C	O	F	O	I
P	C	S	E	C	E	M	T	D	L	S	E	E	U	I	D	R	L	N	N
H	A	T	U	C	I	N	A	A	I	E	L	N	N	E	U	R	P	Z	I
O	I	J	E	N	Y	T	D	R	L	L	R	T	A	G	T	I	E	A	E
R	R	T	O	N	R	C	R	R	E	E	H	E	A	T	Q	T	E	G	R
E	E	B	R	I	D	U	L	E	E	E	T	L	T	U	N	C	E	E	E
E	E	N	C	I	E	O	U	E	E	G	E	E	E	I	N	O	U	A	E
R	I	E	I	R	C	R	N	H	M	E	A	R	L	E	N	O	F	R	R
E	C	F	O	T	A	E	C	R	L	U	R	L	L	F	L	O	R	R	O
I	R	F	L	S	A	S	P	E	E	E	T	U	E	A	F	E	B	I	V
N	U	R	I	O	T	R	D	H	N	N	B	N	T	J	T	I	M	V	I
I	D	E	I	E	C	O	D	R	A	R	I	N	A	C	A	P	S	A	G
P	N	E	U	R	R	O	E	A	U	L	A	E	E	U	U	D	T	G	U
E	E	Q	T	U	A	B	N	T	C	C	E	B	P	R	Q	E	E	E	R
P	B	A	R	B	O	T	I	N	E	E	R	I	A	T	I	L	O	S	F
Z	I	G	O	U	I	L	L	E	R	T	R	A	N	S	C	R	I	R	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
1- ENCOURUE - EPIE - ARBRISSEAU - GUE - BEE - GAGA - ELUT - NE - PUTOIS - EDENTE - RE - NET - ART - SAUR - DOCTORAL - TRITURE - LINO - MI CAID - MENTI - OPA - TRAIRE - ANONS - AUTO - REAL - TENANT - SECULIERS - BUE - TOLERER - FILET - DES - REPU - IRE - VET - BESOIN - ES.

VERTICALEMENT
1- INAUGURATION - ERODE - CREATEUR - PORCELET - BOB - GO - RICANEUSES - URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SEDUIT - LISERE - USEE - TORDRA - ETRES - MES - LE - CE - AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - FUI - BEAUTE - OLERON - NI - PUS - NARINE - ABOLI - GI - ENTRANT - ENUMERE - EUREETLOIR - TESTES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

VERTICALEMENT
1- FIGURANTE. 2- IRONISANT. 3- GRUE - ENTE. 4- NET - APT. 5- OS - UNTEL. 6- LOIS - ISEO. 7- ALLIES - PI. 8- GUET-TEURS. 9- ESSE - ENNE.

4x4

Ganglionnaire - Rossignol
Pâtelage - Randonnée

BIFFE-TOUT : COOPTER



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

L'ALGORITHME GROUP 7 LANCÉE PAR SOPHIA JAMES

Une simple expérience statistique menée par une musicienne indépendante s'est transformée en un immense mouvement d'identité sur TikTok. Pour tester les limites du système de recommandation de la plateforme, la chanteuse Sophia James a publié une série de sept vidéos courtes consécutives. La septième vidéo a explosé de manière irrationnelle, générant des dizaines de millions de vues en 72 heures sans aucune explication de son contenu. Des marques mondiales, des franchises sportives et des célébrités majeures ont rejoint le mouvement Group 7 par pure curiosité algorithmique. La communauté web a adoré le mystère total entourant cette tendance, la plupart des vidéos dérivées ne mentionnant même pas l'artiste d'origine. La communauté web salue globalement un coup de génie marketing involontaire prouvant que la créativité et la compréhension des algorithmes brisent n'importe quel budget publicitaire classique.

9/10

BILL CLINTON ET L'ALBUM PERSONNALISÉ

Une fausse image de stock de l'ancien président américain est devenue le générateur d'opinions musicales le plus populaire du web. Le même met en scène Bill Clinton assis par terre, équipé d'un casque audio et entouré de quatre pochettes de disques vinyles. Un site web dédié a permis aux internautes d'insérer automatiquement leurs propres albums préférés sur l'image, transformant le politicien en un fan absolu de leur style musical personnel. C'est un triomphe de personnalisation qui a inondé les fils d'actualité d'Instagram et de X. Avec plus de 7 millions de vues, les internautes ont adoré utiliser ce détournement graphique pour afficher leurs goûts musicaux avec beaucoup de second degré, le même agissant comme une carte de visite culturelle amusante.

8/10

LE BUZZ DU JINGLE DE LA COMPAGNIE JET2HOLIDAY

Une simple chanson publicitaire d'une compagnie aérienne est devenue, contre toute attente, la bande son officielle des vacances sur les réseaux. Les internautes se sont emparés du jingle pop très entraînant de l'enseigne Jet2Holiday pour l'ajouter en fond sonore de toutes leurs vidéos. Le concept consiste à utiliser cet audio pour illustrer de magnifiques paysages de plages paradisiaques, mais aussi, de manière ironique, pour montrer d'immenses galères de voyage comme des retards de vols ou des valises perdues. Bien que des milliers d'utilisateurs avouent sur Reddit saturer face à ce morceau devenu impossible à fuir sur leurs fils d'actualité, l'avis général reste très festif. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 3 millions de vues.

7/10 WHAT SOUND DOES IT MAKE ?

Une simple interaction entre un créateur de contenu et un micro a donné naissance à une tendance d'autodérision mondiale. Le concept original consiste à présenter un objet insolite ou une situation étrange face caméra en utilisant un audio viral qui répète la question : « Quel bruit ça fait ? ». Les internautes ont détourné ce format pour mettre en scène les moments les plus embarrassants de leur vie quotidienne, comme le bruit d'une carte bleue refusée au supermarché ou celui d'un silence pesant lors d'un repas de famille. Avec plus d'un million de vues, le public adore l'efficacité comique de ce format court. Les espaces de commentaires regorgent de déclinaisons créatives, les internautes soulignant que cette tendance permet de dédramatiser avec beaucoup d'humour les petites humiliations ordinaires de la vie quotidienne.

6/10

LE MASHUP MUSICAL MINAJ x 4 NON BLONDES

Une fusion musicale totalement inattendue a généré plus d'un million de vidéos et d'imitations sur TikTok. Un utilisateur connu sous le pseudonyme de DJ Auxlord a publié un remix audacieux associant le rythme hip-hop de Beez in the Trap de Nicki Minaj aux envolées rock du classique What's Up? de 4 Non Blondes. La tendance visuelle impose à deux personnes de se filmer dos à dos, passant d'un chant ultra-sérieux et mélancolique à une attitude de rap totalement impassible dès que le rythme change. C'est un triomphe collaboratif massif qui a vu la participation de stars mondiales et de la chanteuse originale Linda Perry elle-même. Les commentaires saluent l'efficacité redoutable de la transition musicale, la qualifiant de trend le plus addictif de la saison pour tester sa synchronisation avec un ami.



5/10 LE FEUILLETON DES FAUSSES FERMETURES DE TIKTOK



Les rumeurs de restrictions judiciaires ont provoqué un vent de panique historique et comique chez les créateurs de contenu. En raison des débats politiques mondiaux entourant sa maison-mère ByteDance, l'application a subi de courtes coupures techniques réelles. Pensant que la plateforme fermerait définitivement ses portes, de nombreux influenceurs majeurs se sont empressés de publier des vidéos de dernières confessions, révélant des secrets de coulisses ou avouant des mensonges racontés à leur communauté, avant de devoir faire machine arrière lors du rétablissement de l'application. Avec plus de 700k vues, le web s'est régalé du ridicule de la situation.

4/10 RESTAURATIONS DE TABLEAUX ANCIENS SUR YOUTUBE

Le travail méticuleux des conservateurs d'art s'est imposé comme le nouveau contenu d'apaisement visuel des plateformes. Des musées et des ateliers indépendants filment en très haute définition le nettoyage de peintures du XVIIIe siècle noircies par le temps. Le moment où le vernis jauni se dissout sous un coton-tige pour révéler instantanément les couleurs éclatantes d'origine font sensation en ligne, le tout sans voix off, uniquement porté par les bruits ambiants de l'atelier (ASMR). Avec plus de 400k vues, les utilisateurs qualifient massivement ces vidéos de hautement thérapeutiques contre l'anxiété.



3/10

EMERGENCY CONTACT ET LES SURPRISES DE LA FIDÉLITÉ

Une tendance bienveillante a poussé les internautes à dévoiler l'identité de la personne sur qui ils comptent vraiment en cas de crise. Le concept consiste à appeler en direct et sans prévenir son contact d'urgence officiel pour tester sa réaction. Si certaines vidéos ont ému le web en montrant des déclarations d'amour spontanées entre amis d'enfance, d'autres ont tourné à la comédie lorsque des utilisateurs ont révélé que leur contact officiel était leur animal de compagnie ou un ex-partenaire. Avec plus de 180k vues, l'accueil a été extrêmement chaleureux et touchant. Les commentaires soulignent que, derrière l'aspect amusant du défi, cette tendance a permis de célébrer de manière très authentique les relations humaines les plus solides et les plus précieuses de la vraie vie

2/10 LA FOLIE CULINAIRE DE LA GLACE AU FRUIT CONGELÉ

Une astuce de cuisine toute simple est devenue le dessert incontournable des fils d'actualité culinaires. Le concept consiste à congeler entièrement un fruit lourd en eau, comme une pastèque ou une brique de fraises, puis à utiliser une râpe à fromage pour le transformer en de fins copeaux aériens directement dans un bol. En y ajoutant un filet de lait concentré ou de crème, les créateurs obtiennent une texture de glace à l'italienne saine et instantanée face caméra. Avec plus de 90k vues, les amateurs de cuisine s'en sont donné à cœur joie. Bien que certains internautes soulignent avec humour qu'il faut une force de bras monumentale pour râper un melon congelé solide, l'avis général valide un hack culinaire visuellement magnifique et particulièrement rafraîchissant.



1/10 «I DIDN'T HAVE A PEN AND PAPER» DE BEYONCÉ

Un court extrait audio d'une interview de la superstar américaine est devenu l'hymne officiel des victoires improvisées. Dans l'extrait, Beyoncé explique calmement qu'elle n'avait pas de papier ni de stylo pour noter ses idées, l'obligeant à créer directement. Des milliers d'internautes ont récupéré ce son pour illustrer, de manière ironique ou fière, des situations où ils ont réussi à accomplir une tâche majeure, à passer un examen ou à organiser un événement de dernière minute sans aucune préparation préalable. Avec plus de 65k vues, le public adore l'attitude de confiance absolue que dégage cet audio. Les espaces de commentaires célèbrent cette tendance comme le même parfait pour glorifier la débrouillardise et l'art de réussir sur un coup de tête au quotidien.

FACE À LA MENACE TERRORISTE

Alger et Canberra resserrent les rangs

Coopération sécuritaire, menace terroriste au Sahel et coordination internationale : Alger et Canberra veulent renforcer leur dialogue sur la lutte contre le terrorisme.

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu, hier, à Alger, l'ambassadrice et envoyée spéciale du ministère australien des Affaires étrangères chargée de la lutte contre le terrorisme, Gemma Huggins, en visite de travail en Algérie du 27 au 29 septembre. Les discussions ont porté principalement sur l'évolution de la menace terroriste, notamment en Afrique et au Sahel, ainsi que sur les moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux pays. La responsable australienne doit également rencontrer des responsables du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert) et d'Afripol.

**L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE
MISE EN AVANT**

Au cours de l'entretien, Sofiane Chaib a présenté les principaux axes de l'approche algérienne dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Celle-ci associe la réponse sécuritaire au traitement des fac-



teurs favorisant le recrutement et l'expansion de groupes terroristes, à travers notamment le renforcement des institutions, le développement, la réconciliation et la coopération régionale et internationale. Le secrétaire d'État a également évoqué le rôle du président Abdelmadjid Tebboune en tant que coordonnateur de l'Union africaine pour la prévention et la lutte contre le terrorisme,

ainsi que les efforts de l'Algérie pour renforcer l'appropriation africaine de la lutte contre cette menace. Alger plaide notamment pour une meilleure utilisation des mécanismes continentaux existants et leur adaptation à l'évolution des modes opératoires des groupes terroristes, dans un contexte où le terrorisme continue de peser sur la sécurité et la stabilité de plusieurs régions africaines.

**ALGER MET EN
AVANT SON ACTION À L'ONU**

Le volet multilatéral a également occupé une place importante dans les échanges. Sofiane Chaib a rappelé la contribution de l'Algérie aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme durant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU. Il a notamment cité les principes directeurs proposés par l'Algérie et adoptés par le Conseil de sécurité en janvier 2025, portant notamment sur le renforcement de la coopération internationale contre le financement du terrorisme et la prévention de l'utilisation des nouvelles technologies à des fins terroristes. Les échanges ont enfin porté sur le renforcement de la coopération au sein des Nations unies, le développement des capacités et l'échange d'expertise, notamment à travers le Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Alger et Canberra ont ainsi examiné les moyens de rapprocher les efforts nationaux, régionaux et internationaux afin de mieux répondre à l'évolution de la menace terroriste.

R. N.

CAISSE NATIONALE DE PÉRÉQUATION DES PRESTATIONS SOCIALES

Hattab dresse le bilan



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, hier, une séance de travail consacrée à la Caisse nationale de péréquation des prestations sociales, au cours de laquelle le bilan de ses activités et l'état d'avancement de ses programmes destinés aux travailleurs salariés ont été examinés, indique un communiqué du ministère. Selon la même source, le ministre a donné, lors de cette séance de travail, une série d'instructions visant à

améliorer les performances de la Caisse et à renforcer l'efficacité de ses services. Il a notamment insisté sur la nécessité «d'accélérer le traitement des dossiers et d'élargir la numérisation, afin de réduire les délais, de consolider la transparence et l'égalité des chances dans l'accès aux différents programmes, tout en renforçant le suivi des opérations de recouvrement». Il a également souligné l'importance «d'intensifier le suivi sur le terrain des projets et d'accélérer le lancement des projets

inscrits, avec l'élaboration d'un programme de projets au titre de l'année 2027, de manière à garantir le respect des délais impartis, la qualité de leur réalisation et la concrétisation effective des projets conformément aux objectifs fixés». Dans le même contexte, Hattab a appelé à «renforcer les études prospectives relatives aux besoins en matière de logement et de prestations sociales des travailleurs, ainsi qu'à développer les mécanismes de mobilisation des ressources de la Caisse, afin de soutenir la pérennité de ses programmes et de renforcer sa capacité à répondre aux besoins en constante évolution». À l'issue de la séance, il a insisté sur «la nécessité de traduire ces orientations en mesures concrètes, claires et susceptibles d'être suivies et évaluées, afin de renforcer le rôle de la Caisse dans le développement des prestations sociales et de contribuer à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs salariés», précise la même source.

SÉCURITÉ DE L'ARMÉE

Le général Maach Nouredine installé dans ses fonctions

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, a présidé, hier, la cérémonie officielle d'installation du général Maach Nouredine au poste de directeur central de la sécurité de l'Armée. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), cette nomination intervient conformément au décret présidentiel du 22 septembre 2026, en remplacement du général Abbas Ibrahim. Lors de la cérémonie, le général d'armée Saïd Chanegriha a déclaré : «Au nom de Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 22 septembre 2026, j'installe officiellement le général Maach Nouredine dans les fonctions de directeur central de la sécurité de l'Armée, en remplacement du général Abbas Ibrahim». S'adressant aux cadres de la Direction, il a ajouté : «Je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des

règlements militaires en vigueur et des lois de la République.» Le chef d'état-major les a également appelés à rester fidèles aux valeurs de la Révolution et aux sacrifices des martyrs de la guerre de Libération. La cérémonie a ensuite été l'occasion pour le général d'armée Saïd Chanegriha de donner «un ensemble d'instructions et d'orientations» aux cadres de la Direction, les exhortant à redoubler d'efforts et à accomplir leurs missions avec «toute la rigueur et la persévérance requises». La cérémonie s'est achevée par la signature et l'approbation du procès-verbal de passation de consignes.

**ANCIENS JOUEURS DE
L'ÉQUIPE NATIONALE DU FLN**

Tebboune reçoit Mohamed Maouche

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président de la Fondation des anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) de football, Mohamed Maouche, ainsi que la délégation qui l'accompagne. A cette occasion, le président de la République a reçu des cadeaux symboliques de la part du président de la Fondation des anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) de football.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

**MLV LOCATION
DE VOITURE
DRARIA ALGER**



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !
Des prix abordables • Des offres avantageuses •
Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.